



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE BIOTECHNOLOGIE CONSTANTINE

Rapport d'auto-évaluation

Directeur de l'ENSB :

**Pr KHELIFI Douadi
Constantine**

**Responsable de l'équipe
et du rapport d'auto-évaluation :**

**Dr DJAHAL Amel
Constantine**

Constantine le

Sommaire

I-	Introduction.....	01
II-	Informations générales sur l'institution.....	05
III-	Analyse par domaines d'examen.....	07
III-1-	Gestion stratégique.....	07
III-1-1-	Adéquation du plan stratégique à son objet, sa publicité et ses garanties de mise en œuvre.....	09
III-1-2-	L'efficacité de la gestion de l'ENSB.....	19
III-2-	Etudes académiques et formation continue.....	33
III-2-1-	L'adéquation des conditions d'études et de la formation continue	33
III-2-2-	La conformité des conditions d'études et de la formation continue avec les dispositions du ministère de l'enseignement supérieur Algérien.....	42
III-3-	Recherche scientifique.....	52
III-3-1-	La pertinence des activités de recherche.....	52
III-3-2-	Les liens internationaux et le caractère des activités de recherche et leur conformité avec les dispositions de ministère de l'enseignement supérieur Algérien en matière de recherche scientifique.....	62
ANNEXES		

I- Introduction

L'éducation est la priorité de l'état Algérien ; d'ailleurs elle est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans et l'accès à l'enseignement supérieur est pour tout titulaire du baccalauréat ou titre étranger reconnu équivalent. Avec 123 établissements universitaires, l'Algérie compte 54 Universités, 49 Écoles Nationales Supérieures, 9 Centres Universitaires et 11 Écoles Supérieures Normales.

Le Processus de Bologne, qui crée une structure de diplômes commune et des cadres de qualifications, représente un progrès immense dans la coordination de l'enseignement supérieur en Europe. Son but est d'introduire une certaine uniformité et une assurance qualité dans toute l'Europe tout en favorisant la transparence, la mobilité, l'employabilité et un apprentissage centré sur les étudiants.

L'Algérie, comme tous les autres pays, s'est vue confrontée au défi du mouvement de la mondialisation du système de formation universitaire, mouvement ayant privilégié le LMD. La rénovation en profondeur de nos enseignements, l'introduction de pratiques pédagogiques nouvelles, la maximisation des opportunités et l'ouverture à l'internationale ont été les motifs essentiels du choix du LMD. Les enjeux majeurs de l'adoption de ce système se résument en la mise aux normes internationales du système d'enseignement algérien et la création d'une osmose entre l'université et l'environnement socioéconomique qui exige des qualifications de plus en plus élevées.

L'intégration à l'économie mondiale est subordonnée à l'existence d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, ce qui suppose l'existence d'un système d'enseignement supérieur hautement performant et de qualité. D'où l'importance de plus en plus croissante de l'évaluation de l'enseignement supérieur.

Ainsi, « la qualité » de l'enseignement supérieur devient de plus en plus une exigence accrue de la part des différentes parties prenantes concernées par les résultats de la formation universitaire, à savoir les responsables du secteur, les pouvoirs publics, les étudiants et leurs parents, le secteur économique, et la société dans son ensemble.

I-1- L'assurance qualité en enseignement supérieur

Le concept de « qualité » est qualifié comme un concept multidimensionnel, complexe et évolutif. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, on trouve de multiples conceptions de la qualité. Selon les cas, la qualité est définie comme adéquation aux objectifs, adéquation des objectifs, excellence, seuil ou référence minimale, amélioration continue, bon rapport qualité/prix, etc.

L'assurance qualité, quant à elle, vise les stratégies, les procédures, les actions et les attitudes nécessaires pour garantir un maintien et une amélioration de la qualité. (David Woodhouse, OCDE, 1999).

Un « système d'assurance qualité » est un moyen mis en place par une institution dans le but de lui permettre de confirmer à elle-même et d'autres concernés que les conditions nécessaires ont été mises en place pour que les étudiants puissent atteindre les standards que l'institution s'étaient fixés (Donald Ekong, 1998), qui s'appuie sur plusieurs approches tel que :

- l'audit de la qualité ;
- l'évaluation de la qualité ;
- l'accréditation.

Pour mettre en œuvre un système d'assurance qualité dans un pays, il est nécessaire d'élaborer et de mettre en place trois types de constructions complémentaires :

Construction N°1 : au niveau politique : objectifs, choix et régulation, à travers les objectifs du système / État/gouvernement. (Contrôle, qualité, réédition ; transparence ;

améliorer les pratiques), le choix des mécanismes : Évaluation ; accréditation ; audit sur la qualité et la portée et dimension du système

Construction N° 2 : assurance qualité interne : au niveau des établissements d'enseignement à travers le management de la qualité et référentiel et l'autoévaluation et rapport d'évaluation

Construction N° 3 : Assurance qualité externe : niveau politique, à travers l'audit de la qualité, centré sur le système d'assurance qualité interne, l'évaluation de la qualité est orientée aussi vers l'amélioration et le développement et l'accréditation, qui impose un point de vue définitif sur ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas, est plus adaptée au contrôle de la qualité.

Ces trois constructions s'articulent selon les choix politiques et le contexte économique, social, historique, culturel et de la taille du système de l'établissement universitaire.

La mise en place d'un système d'assurance qualité dans les établissements universitaires est d'une nécessité capitale dans l'objectif de :

- Répondre efficacement aux attentes de la société en matière de qualité de la formation ;
- Répondre aux soucis de l'employabilité des diplômés ;
- Instaurer une gouvernance des établissements ;
- Rendre compétitif sur le marché du travail, les diplômés tant au niveau national qu'international;
- Adapter continuellement les formations aux exigences de l'environnement sociétal et économique;
- Encourager et diversifier la coopération nationale et internationale.
- Internationalisation de l'enseignement supérieur.

I-2- Assurance qualité à l'ENSB

Afin de s'aligner aux universités étrangères, L'ENSB s'est attelé, comme tous les établissements universitaires algériens à la mise en place d'une démarche qualité, afin d'organiser son pilotage au travers d'un système de management par la qualité. Cette démarche a un objectif d'excellence, tant dans le domaine de la formation que dans celui de la recherche, mais aussi de ses différentes fonctions et de leurs modes de gestion.

En novembre 2016, l'ENSB s'est engagé dans une démarche d'amélioration continue à travers la mise en place d'un système de management de la qualité (SMQ).

La direction de l'ENSB participe activement au développement et au soutien de cette démarche qualité.

Pour une optimisation de sa gestion et l'anticipation de ses actions l'ENSB mise sur une réactivité plus efficace face aux éventuels dysfonctionnements, la maîtrise des pratiques internes, la transparence, la crédibilité des processus et des personnes impliquées sont essentielles.

La démarche Assurance Qualité renforcera également la protection des bénéficiaires et fournira des informations fiables pour la définition des orientations stratégiques de l'École.

À ce titre, il y a eu :

Désignation d'un RAQ ; il faut savoir que le poste de Responsable d'assurance qualité ne figure pas dans l'organigramme de l'ENSB (ANNEXE 1), il est nommé par une décision interne ce qui ne facilite pas son travail, car ni ses tâches ni son rôle sont déterminés.

Rédaction d'une politique qualité ;

Formation d'une cellule qualité ;

En visant l'excellence, l'ENSB s'est lancé dans la mise en place d'une démarche qualité qui nécessite une démarche d'évaluation, ce pléonisme entre l'excellence et la qualité, concerne aussi la démarche qualité et la démarche d'évaluation.

I-3- Démarche d'Assurance Qualité Interne

Le processus d'évaluation interne au sein de l'ENSB s'est déroulé en quatre principales parties :

Préparation

Construction d'un comité d'auto-évaluation suivi d'une définition des référentiels d'évaluation et d'une formation de l'équipe d'évaluation.

Planification

Définition du périmètre d'évaluation et l'élaboration des outils de travail tel que les questionnaires et enfin l'élaboration du programme d'évaluation (planning des visites).

Réalisation

Diffusion des plans d'évaluation (par structure) ainsi que le lancement des visites d'évaluation et enfin le déroulement de l'évaluation et la collecte d'informations.

Analyse et suivi

Analyse et traitement des informations et l'élaboration des matrices SWOT en passant par l'analyse PESTEL et la rédaction des rapports, enfin l'élaboration et le suivi de mise en œuvre des plans d'action.

L'auto-évaluation a touché les sept domaines du référentiel national: la formation, la recherche, la gouvernance, les infrastructures, la coopération, la vie à l'université et la relation avec le milieu socioéconomique,

Évaluation externe,

La cellule assurance qualité de l'ENSB a également commencé à mettre en œuvre les exigences de

- L'ISO 17025 dans les laboratoires à travers des procédures, les fiches de vie des équipements ...
- L'ISO 14001 dans le traitement des déchets et la gestion environnementale
- L'ISO 26000 responsabilité sociétale et le développement durable.

I-4- Projet QUALS

Le projet QUALS: Internal quality assurance system for agriculture and biosystem engineering related HEI of Algeria, est un projet de capacity building cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union Européenne.

L'ENSB collabore dans le cadre de ce projet avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie d'Alger ENSA et l'Ecole Nationale Supérieure d'Hydraulique de Blida ENSH, et nos partenaires européens : Vitautas Magnus University, Kaunas, Lituanie et The Estonian University of Life Sciences (EMU), Estonie.

Les principaux objectifs de ce projet :

- Développer un système d'assurance qualité interne (SAQI) au sein des trois écoles sur la base des normes européennes et internationales ;
- Renforcer les capacités adéquates des établissements d'enseignement supérieur pour la mise en œuvre de l'AQ ;
- Préparer les établissements d'enseignement supérieur à une évaluation externe en vue d'une accréditation;
- Contribuer à la politique nationale d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur.

A ce fait, plusieurs formations ont été assurées en présentiel puis en ligne (suite à la pandémie du COVID19) par des intervenants de l'Université Vitautas Magnus, Kaunas, Lituanie, de l'Université Estonienne des sciences, du centre de l'évaluation de la qualité dans l'enseignement supérieur, Vilnius, Lituanie.

L'inscription de l'ENSB au projet QUALS représentait un grand tournant dans l'orientation et l'application de l'assurance qualité. Elle nous a permis de développer la notion de l'assurance qualité au niveau de l'ENSB à travers l'implication des membres du projet ce qui nous a permis d'avoir une cellule d'assurance qualité pérenne et nous aider à être plus ouverts aux autres établissements universitaires.

L'équipe d'auto-évaluation est composée du RAQ, d'enseignants chercheurs, du personnel administratif et d'un étudiant :

- Dr DJEHAL AMEL : Enseignant chercheur, RAQ
- Pr BOUDAH DJAMEL: Enseignant chercheur, Directeur-adjoint des Systèmes d'information et de communication et des relations extérieures.
- Dr BENTELIS ALIMA : Enseignant chercheur.
- Dr BANI MOSTAFA : Enseignant chercheur, chef de domaine.
- Dr KECHKAR ADEL : Enseignant chercheur.
- Dr KHENAKA KARIMA : Enseignant chercheur.
- Mme SEKHRI INES ; Ingénieur de laboratoire.
- Mme GUEMRAOUI ASMA : Ingénieur en informatique.
- Mr BENKARA HOUSSEM : Administrateur.
- : Etudiant.

Après la constitution du comité d'auto-évaluation, une petite formation sur le processus d'auto-évaluation a été faite et un suivi pour l'élaboration des questionnaires a été réalisé, les services et les responsables à auditer ont été désignés et informés, ainsi que les preuves à fournir.

L'appréciation (la notation) est estimée selon les preuves fournies et leur pertinence et elle est comme suit :

0 : absence totale du critère ou de la preuve de son existence, **Non Appliqué**.

1 : présence du critère, mais manque de preuves.

2 : moyenne application du critère et les preuves restent insuffisantes.

3 : bonne application du critère, mais les preuves sont moyennes.

4 : très bonne application du critère avec toutes les preuves.

Après le recueil des preuves, une analyse des données et des résultats a été lancée avant de commencer l'analyse SWOT.

Pourquoi entreprendre une telle approche?

Une démarche qualité assure une amélioration continue afin de satisfaire chacune des parties prenantes, à savoir nos collaborateurs, nos étudiants, nos entreprises partenaires et nos organes de contrôle.

Cette approche se concentre sur la formation de nos élèves ingénieurs et englobe tous les processus et activités qui y contribuent.

Principes de l'approche

Les principales étapes de notre démarche qualité sont les suivantes:

- Une première autoévaluation selon le référentiel de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur africain ASG-QA a été réalisée ainsi qu'un rapport d'autoévaluation et une analyse PESTEL et SWOT. (Avril 2019)

- L'élaboration et la mise en œuvre du manuel qualité et des procédures : Un manuel qualité énonçant la politique qualité et décrivant le système qualité de l'ENSB a été élaboré, ainsi que des procédures concernant les sept domaines du référentiel National, suivie d'une opération de vérification de la mise en application de ces procédures et l'implémentation ainsi du système d'assurance qualité.

- La mise en place d'un système documentaire adapté à nos besoins; en assurant une traçabilité infaillible.
- Suivi et traitement des dysfonctionnements et améliorations; en corrigeant toutes les non conformités, mineurs ou majeurs et mettre en place des actions préventifs afin de prévenir toute éventuelle non-conformité, en assurant ainsi une amélioration continue.
- L'établissement d'indicateurs et d'objectifs de qualité; à travers les évaluations des enseignements, des programmes, de la gestion des projets de fin d'études auprès de toutes les parties prenantes.
- Effectuer des audits internes; un deuxième audit interne selon le référentiel de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur africain ASG-QA a été réalisé (Février 2022), et ce dernier, selon le référentiel européen concernant la gouvernance, la recherche et la formation.
- Sensibilisation et formation du personnel tout au long du processus : des sessions de formation et de consulting sont faites régulièrement depuis l'adhésion au programme.
- Implication de tous les parties prenantes est nécessaire, qu'il s'agisse du personnel administratif ou technique, des enseignants-chercheurs et des étudiants : c'est là où ça coince, malgré tous les efforts de la direction et des membre de la cellule de qualité, les étudiants, les enseignants et même le personnel administratif restent sceptiques, une résistance de la part des enseignants, un non intérêt de la part des étudiants et une non complicité du personnel administratif, font que le processus que l'implémentation de l'assurance qualité au niveau de établissements universitaire prend du retard.

II- Informations générales sur l'institution

L'Ecole Nationale Supérieure de Biotechnologie - Taoufik Khaznadar, a été créée par le décret exécutif N°12-399 du 03 Moharrem 1433, correspondant au 28 Novembre 2011, elle est sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, avec le statut d'« Ecole Hors Université », son Directeur installé en Septembre 2012, avec la mission d'en faire une Ecole d'Ingénieurs d'excellence en Biotechnologie. Elle a effectué sa première rentrée en Septembre 2014 en accueillant 212 étudiants. Le programme du cycle préparatoire a été agréé par l'arrêté N° 699 du 30 juillet 2014. L'ENSB est la seule école de Biotechnologie en Algérie

Située dans la nouvelle ville universitaire Ali Mendejeli de Constantine, dans des locaux nouvellement construits elle s'étale sur trois hectares au sol et compte de nombreux locaux d'enseignement académique et technologique, ainsi qu'un bloc administratif, une bibliothèque centrale et des espaces verts et de détente.

Le plan de formation de l'Ecole s'articule autour d'un Ingéniorat en biotechnologie comprenant un Cycle préparatoire de 2 ans, prolongé par un Cycle Ingéniorat de 3 ans, soit au total 5 ans de formation. Parallèlement, sont organisés des Masters de spécialité dans les disciplines majeures des Biotechnologies : Biotechnologie microbienne, Biotechnologie de la santé, Biotechnologie pharmaceutique et parapharmaceutique, Biotechnologie de l'environnement, Biotechnologie végétale. Dans cette configuration, la formation aboutit à un double diplôme : Ingéniorat et Master.

L'objectif majeur de la formation en biotechnologie à l'ENSB est de donner à ses élèves-ingénieurs un ensemble cohérent de connaissances, complémentaires et actuelles dans les multiples applications des sciences du vivant. Ce qui implique la maîtrise de compétences en sciences fondamentales et en techniques de l'ingénieur nécessaires à la mise en œuvre de méthodes, de procédés, de substrats, de produits ou de modèles ayant pour support : des organismes vivants, des tissus ou des cellules vivantes, des molécules biologiques bioactives.

Pour ce faire, des connaissances de base solides dans les matières des sciences du vivant et de l'ingénieur sont nécessaires pour aborder le cycle d'ingénieur sans difficulté. L'essentiel du programme dans le cycle préparatoire est consacré aux enseignements des sciences fondamentales de l'ingénieur et sciences fondamentales du vivant. Des enseignements complémentaires, sont également prévus afin de permettre à l'étudiant en cycle préparatoire une perception objective et globale de sa future formation dans le cycle ingénieur. Le cycle préparatoire est composé de 4 semestres. Les enseignements sont programmés en cours, TD et TP. Chaque semestre est composé d'unité d'enseignement fondamentale, méthodologique, transversale et de découverte. Un étudiant n'a le droit de refaire l'année pour insuffisance pédagogique qu'une seule fois pendant les deux années préparatoires. Au-delà, il est réorienté vers d'autres établissements universitaires conformément à la réglementation en vigueur.

L'accès à l'ENSB est conditionné par une moyenne minimale au Baccalauréat de 14/20 mais depuis son démarrage, l'engouement suscité par l'Ecole a hissé cette moyenne systématiquement à plus de 15/20. Depuis le début des activités de l'ENSB, ses étudiants ont participé par six fois au concours national d'accès au Cycle ingénieur, avec des résultats exceptionnels : 91,42% de reçus en 2015/2016 (meilleur taux national), 74% de reçus en 2016/2017 et plus de 93% de reçus en 2017/2018. Alors que ses étudiants ajournés, réorientés vers l'université, obtiennent d'excellents résultats. Actuellement, le concours d'accès au second cycle de l'école est organisé sur titre au profit des étudiants de la 2ème année - classe préparatoire – et sur épreuves écrites pour les étudiants non retenus au concours sur titre.

L'ENSB a engagé son cycle préparatoire en 2014/2015 et son cycle Ingénieur en 2016/2017, alors que ses Masters ont démarré en 2017/2018. Achevant ainsi la mise en place totale de son architecture de formation.

Le cursus d'ingénieur intègre un total de 05 mois de stages de différents niveaux sur site industriel, répartis sur les trois années d'ingénieur (3ème, 4ème et 5ème années) et comprenant un projet de fin d'étude d'au moins trois mois en milieu industriel ou de recherche.

La formation d'ingénieur associe, dans des proportions relativement équivalentes, les sciences de l'ingénieur à leurs indispensables supports de sciences fondamentales en biologie, chimie, physique et mathématiques. Ces cursus intègrent aussi, significativement, un enseignement de sciences économiques et de sciences sociales et humaines pour assurer la contextualité des diplômés en permettant ainsi à l'optimisation de leur employabilité et de leur insertion professionnelle. La maîtrise convenable des langues, française et anglaise, est également programmée de manière conséquente car vitale à la progression scientifique et technologique des ingénieurs mais également à leur nécessaire ouverture sur le progrès et sur le Monde.

L'Ecole compte actuellement près de 1200 étudiants répartis de la 1ère année à la 5ème année. La sortie de la première promotion de l'école (139 élèves-ingénieurs) a été en Juillet 2019.

L'ENSB assure deux principales missions: une mission de formation supérieure et une mission de recherche scientifique, d'innovation, de veille, de transfert et de développement technologique,

L'ENSB est, depuis 2016, habilitée à la formation doctorale classique. Dans ce cadre, élargi à ses activités de recherche, l'Ecole a inscrit 45 doctorants, intégrés à ses différents programmes de recherche.

La sous-direction de la formation doctorale, la recherche scientifique, le développement technologique, l'innovation et l'entrepreneuriat est chargée de l'organisation des concours d'accès au doctorat 3ème cycle dans le domaine SNV / filière

Biotechnologie dans 5 spécialités différentes : Santé, pharmaceutique, microbienne, végétale et environnement , au suivi des dossiers d'inscription et de réinscription des doctorants 3ème cycle et également en sciences, la promotion des enseignants dans les grades de recherche et de l'enseignement supérieur en organisant les habilitations universitaires dans les 5 spécialités mentionnées ci-dessus (selon des textes réglementaires). Elle procède à l'organisation et le suivi des dossiers de soutenance de doctorat en concertation avec le CFD et les instances scientifiques de l'Ecole.

La sous-direction en coordination avec le CFD et les instances scientifiques de l'école veille également au suivi des travaux de recherche des Doctorants en proposant des journées doctorales où sont échangés des points de vue concernant l'originalité des protocoles, la réorientation des travaux si besoin y est, l'enrichissement du thème de recherche...

Les travaux de recherche des doctorants s'intègrent harmonieusement au sein des équipes de recherche et répondent aux objectifs des 2 laboratoires de recherche en Biotechnologie et Bio engineering; ces travaux de recherche sont proposés au niveau des CFD et validés par les instances scientifiques.

Les 2 laboratoires regroupent 11 équipes de recherche de rang magistral, Professeurs et Maitres de conférences, qui dirigent non seulement les travaux des doctorants mais également veillent au développement des activités de recherche. La sous-direction accompagne ces enseignants chercheurs dans la préparation de leurs promotions aux grades de la recherche de l'enseignement par l'organisation des dossiers de leur habilitation universitaire (selon les textes réglementaires).

La sous-direction s'occupe du secrétariat du conseil scientifique de l'ENSB, rédige les PV du conseil scientifique de l'école, veille à la bonne marche des différents services y dépendants, assure le suivi des bilans relatifs aux projets de recherche PRFU au sein de la plateforme Progres. Elle suit les activités de La maison de l'entrepreneuriat (installée en septembre 2018) pour la formation au montage d'entreprises, propose des journées de formation et de sensibilisation à l'esprit d'entrepreneuriat des élèves ingénieurs et des doctorants au niveau de l'Ecole.

L'ENSB est résolument ouverte sur son environnement universitaire et économique, dans une vision de synergie entre la formation, la recherche & développement (R&D) et l'industrie. Dans ce cadre elle a développé un réseau très dense de relations avec de multiples partenaires universitaires nationaux et étrangers et de nombreux opérateurs économiques du secteur des Biotechnologies qui ont déjà accueilli avec satisfaction ses élèves-ingénieurs en stage de formation en entreprise.

III- Analyse par domaines d'examen

III-1- Gestion stratégique

Le statut définit clairement les prérogatives de chaque conseil et commission. Les bilans et rapports de ces structures sont publiés sur le site web de l'école.

L'école dispose de mécanismes de concertation interne pour l'élaboration de sa politique de formation représentés par les commissions de révision des programmes. Les différentes orientations émises sont étudiées et validées par le CSE.

La charte d'éthique et de déontologie de l'école est visible sur le site web.

L'école dispose de statistiques relatives à la pédagogie et au flux des étudiants.

L'école a des mécanismes de concertation interne pour l'élaboration de sa politique de recherche (CL, CSE). Un consortium de chercheurs joue le rôle d'intermédiaire entre les 2 laboratoires de recherche de l'école et la tutelle.

L'école a des mécanismes de concertation interne pour l'élaboration de sa politique de gouvernance qui s'appuie sur les différents conseils de l'école (conseil de direction, conseil d'administration).

La politique de L'école tient compte des orientations stratégiques de la tutelle et veille à leur application (école préparatoire, concours nationaux, refonte des programmes, projets nationaux de recherche, projets internationaux, stratégie de formation des profils, etc.).

L'école a tracé une ligne directrice de ses missions dictées par son décret de création ; elle suit les orientations de la tutelle en matière de gestion et d'organisation de l'enseignement et de la recherche.

La politique et la stratégie de l'école notamment dans le domaine de la recherche, de la formation, des relations internationales et des services rendus à la société tiennent compte de son environnement local, national et international.

Par le biais de la refonte de ses programmes de formation, de la nature de certains projets de recherches, l'école prend en considération les attentes de son environnement socio-économique. Les séminaires nationaux organisés à cet effet sont publiés sur le site web de l'école.

En réponse aux besoins exprimés par ses partenaires socio-économiques, l'école assure des prestations de service.

L'école entretient des relations avec ses pairs étrangers par l'intermédiaire de conventions et de partenariats dans les domaines de formation, de recherche et de la coopération.

La politique de l'école et en adéquation avec la réglementation et fait usage de ses marges d'autonomie.

L'école est autonome en matière de pédagogie et de recherche et peut proposer à la tutelle des formations en adéquation avec ses objectifs. Elle obéit à la décision du MESRS en termes de nombre d'étudiants accédant à l'école.

L'école encourage la mise en place de nouveaux programmes adaptés au marché de l'emploi et projette d'ouvrir de nouveaux masters transversaux.

L'école est autonome quant à la gestion de ses ressources et établit pour chaque année son PGRH (plan de gestion des Ressources Humaines) et met l'accent sur les départs en retraite et les postes budgétaires vacants.

Les annonces de recrutement sont souvent publiées sur le site de l'école et quelques journaux pour pallier au manque ou au départ de compétences pédagogiques, administratives et polyvalentes.

La matrice de compétence est utilisée dans la recherche de profils et dans le suivi des recrues. Les postes budgétaires sont demandés à la tutelle et font l'objet d'une publication dans la rubrique recrutement du site web de l'école.

L'école élabore son projet de développement en relation avec l'ensemble des partenaires internes (exemple du projet de développement de la bibliothèque centrale).

L'école, à travers l'élaboration de projets à impact socio-économique est en train de s'ouvrir sur les partenaires nationaux dans les volets liés aux projets de recherche.

L'école a les capacités de proposer des formations à la carte à la demande de ses partenaires.

Le projet global de développement de nouvelles activités (innovation) ne peut intervenir à présent car il doit émerger des directives de l'Assurance-qualité et du pré-projet de Développement élaboré par l'école en concertation avec tous les membres et avec implication de la cellule Assurance Qualité.

L'école élabore son projet de développement en relation avec l'ensemble des partenaires externes. Elle a adhéré à de nouvelles visions intégrées en projet comme ERASMUS+, PRIMA. Ainsi, l'identification et l'actualisation des nouvelles thématiques sont totalement inscrites dans les projets internationaux dans lesquels l'école s'est engagée.

L'école établit le budget annuel en concertation avec le conseil de direction de l'école et le soumet au contrôle financier (CF). La ventilation du budget alloué par la tutelle dans les différents chapitres est fonction des objectifs assignés. Le budget total alloué ainsi que sa ventilation en différents chapitres sont soumis à discussion lors de la tenue du conseil d'administration (CA).

III-1-1- Adéquation du plan stratégique à son objet, sa publicité et ses garanties de mise en œuvre

L'auto-évaluation de cette partie s'est basée principalement sur les questions figurant sur le tableau ci-dessous

Critères	Recommandations	Questions	Responsable	Résultats et preuves	Evaluation
1.1.1. alignement (conformité) du plan stratégique avec la mission de l'établissement d'enseignement supérieur, les documents stratégiques de la politique nationale de la recherche et des études, les principes de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de l'Espace européen de la recherche.	<p>Dans cette composante, il est recommandé de se référer aux documents pertinents au moment de l'auto-évaluation, tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lois nationales, stratégies pertinentes ; - L'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES) - documents du processus de Bologne, documents sur le cadre des certifications, dispositions et lignes directrices sur l'assurance qualité (ESG) de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES), etc. ; - Documents de l'Espace européen de la recherche - par ex. Europe 2030, Horizon, etc. 	1- Est-ce que le plan stratégique ainsi que la mission de l'établissement sont alignés sur le concept de Bologne ?	<p>Directeur</p> <p>Sous-directeur</p> <p>RAQ</p>	<p>1- Le système de l'enseignement de l'école répond au processus de Bologne.</p> <p>Exemple de preuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation d'une cellule de l'assurance qualité (PV d'installation du RAQ) ; - Installation d'une formation de Master (Arrêté N°711 du 03 Novembre 2011 fixant les règles d'organisation et de gestion pédagogiques communes aux études universitaires en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master). 	1
		2- Est-ce que le plan stratégique de l'école est conforme à la mission de l'établissement de l'enseignement supérieur ?	Directeur	<p>2- Oui, le canevas du plan de développement est conçu par le MESRS,</p> <p>Preuve :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le plan de développement de l'école (2014-2019). 	3
		3- Est-ce que l'école est dotée d'une cellule de l'assurance qualité ?	<p>Directeur</p> <p>RAQ</p>	<p>3- Oui, l'école est dotée d'une cellule de l'assurance qualité.</p> <p>Preuve :</p> <p>PV d'installation du RAQ.</p>	3

1.1.2. Validité et interopérabilité des composantes du plan stratégique (analyse de l'existant, orientations stratégiques, finalités, objectifs, mesures de mise en œuvre, ressources, résultats attendus) ;	<p>Il est recommandé de noter dans ce composant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si les objectifs de la Stratégie (Plan Stratégique ou Stratégie de Développement) reflètent pleinement tous les domaines d'activité ; - La formulation de résultats clairs et mesurables à atteindre à travers chaque objectif ; - Le lien entre le plan d'action stratégique et les plans triennal et annuel ; - Evaluer si les priorités de l'EES en termes d'études, de recherche et d'impact sur la société sont clairement définies ; - Il est également important d'identifier les orientations stratégiques et la perspective de l'EES au niveau régional, national et international ; 	1- Est-ce que les objectifs du plan stratégique reflètent complètement tous les domaines d'activité (recherche, enseignement, gestion...) ?	Directeur	1- Oui, le projet d'établissement porte sur les domaines de recherche, d'enseignements et de gestion, Preuve : projet d'établissement, 2018 (annexegouv02).	3
		2- Est-ce que le plan stratégique propose des résultats mesurables à atteindre pour chaque objectif ?	Directeur	2- Le plan de développement porte des résultats mesurables concernant l'enseignement et la gestion administratif, il porte une étude prévisionnelle sur l'évolution des effectifs enseignants, étudiants et du personnel administratif. 2- Le projet d'établissement porte, principalement, sur la création des laboratoires et des équipes de recherche, ainsi que les objectifs fixés. Preuves : - Projet d'établissement, 2018 (annexegouv02). - Plan de développement, 2014/2019	2

	<p>- Justifier les fondements de la gestion et de la planification stratégique : quelles analyses démographiques, analyses des flux d'étudiants par programme, analyses de la justification du coût des frais de scolarité, études sur le rapport coût-efficacité des programmes d'études, études de marché, etc. ont été réalisées en dehors.</p>	<p>3- Est-ce que les activités conçues dans le plan stratégique se déroulent conformément aux plans annuels ?</p>	<p>Directeur</p>	<p>3- Oui les activités conçues dans le projet d'établissement se déroulent conformément aux plans annuels.</p> <p>Exemple de preuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le planning de mise en œuvre des objectifs dans le cadre de mise en œuvre du projet d'établissement, 2018 (annexegouv02). - Actualisation des programmes du cycle préparatoire ; - Mise en place de deux laboratoires de recherche (PV annexegouv03). - Installation des CLUB scientifiques (annexegouv04) ; - Intégration des programmes RME (annexegouv05) ; - Mise en place d'une cellule de l'assurance qualité (PV de l'installation du RAQ). - Mise en place d'un comité d'éthique (annexegouv06, annexegouv07). 	<p>3</p>
		<p>4- Est-ce que les priorités de l'école en termes d'études, de recherche et d'impact sur la société sont clairement définies ?</p>	<p>Directeur Sous-directeurs</p>	<p>4- Oui, le projet d'établissement explique les objectifs en termes d'étude, de recherche et d'impact sur la société,</p> <p>Preuves :</p> <p>Projet d'établissement, 2018 (annexegouv02).</p>	<p>3</p>

		<p>5- Est-ce que les fondements de la gestion et de la planification stratégique sont justifiés (analyses démographiques, analyses des flux d'étudiants par programme, analyses de la justification du coût des frais de scolarité, études sur le rapport coût-efficacité des programmes d'études, études de marché, ...)?</p>	<p>Directeur Sous-directeurs SG</p>	<p>5- Au niveau de l'école l'analyse des flux d'étudiants, le coût des frais de scolarité par étudiant, les marchés sont justifiés au niveau du secrétariat général.</p> <p>Le rapport coût-efficacité des programmes d'études n'est pas encore développé.</p> <p>Exemple de preuves :</p> <p>PV Conseil d'administration (annexegouv08); PV du conseil de direction (annexegouv09); PV du conseil scientifique (annexegouv01), Notification financière (annexegouv10).</p>	1
--	--	--	---	---	---

<p>1.1.3. caractère raisonnable et exhaustif des indicateurs quantitatifs et qualitatifs de la mise en œuvre du plan stratégique ;</p>	<p>Il est recommandé de noter dans ce composant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - si les indicateurs quantitatifs et qualitatifs reflètent adéquatement la réalisation de tous les résultats énoncés dans le plan stratégique - la présence éventuelle d'indicateurs excessifs (n'apportant pas d'informations nouvelles) ou d'indicateurs non directement liés à la mise en œuvre des mesures envisagées. Examiner la relation entre les indicateurs qualitatifs et quantitatifs ; 	<p>1- Existe-il des indicateurs quantitatifs et qualitatifs de la mise en œuvre du projet d'établissement?</p>	<p>Directeur SG Sous-directeurs</p>	<p>1- Oui, le plan de développement de l'école porte des indicateurs quantitatifs et qualitatifs tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'évolution du nombre d'étudiants et du personnel académique et administratif. - L'évolution des activités de recherche (création de laboratoire de recherche, de hall technologique et de plateformes). <p>Preuve :</p> <p>Projet d'établissement, 2018 (annexegouv02).</p>	<p>2</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - si/comment les faiblesses identifiées dans l'analyse SWOT sont classées par ordre de priorité dans la planification stratégique ou dans les documents formels de l'EES. 	<p>2- Est-ce que ces indicateurs reflètent convenablement l'atteinte des objectifs du projet d'établissement</p>	<p>Directeur SG Sous-directeurs</p>	<p>2- Oui, ces indicateurs reflètent l'atteinte des objectifs de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation des équipements (PV d'installation et de mise en service relatif au marché N° 06/ENSB-MAR/2020) ; - Mise sur pied de plusieurs équipes de recherche opérationnelle (annexegouv03) ; - Recrutement de nouveaux enseignants (annexegouv11). 	<p>3</p>

		<p>3- Est-ce que les faiblesses identifiées dans l'analyse SWOT sont classées par ordre de priorité dans la planification stratégique ou dans les documents administratifs ?</p>	<p>Directeur RAQ</p>	<p>3- Oui, les faiblesses identifiées par analyse SWOT sont classées comme des ordres de priorités dans la planification stratégique.</p> <p>Exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation significative des effectifs du personnel académique et administratif (Etat quantitatif du personnel académique et administratif annexegouv12) ; - Reprise des plateformes technologiques après leurs annulations par la tutelle (annexegouv13) ; - Hall technologique est maintenant opérationnel ; - Validation des postes pour le personnel qui été dans la catégorie pré-emploi (annexegouv12). 	<p>4</p>
--	--	--	--------------------------	---	----------

<p>1.1.4. Pertinence des procédures de suivi de la mise en œuvre du Plan stratégique ;</p>	<p>Il est recommandé de noter dans ce composant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si des procédures sont en place pour la préparation et la soumission des rapports sur le plan d'action stratégique ; - Si/comment les informations sur la performance de l'EES sont collectées et utilisées pour l'améliorer ; - Si/comment toutes les parties prenantes sont impliquées dans l'examen des rapports de mise en œuvre du plan d'action stratégique et dans la formulation de recommandations d'amélioration ; - Si l'implication des représentants des parties prenantes est conforme à la nature de leur responsabilité/engagement. 	<p>1- Existe-il des procédures permettant la mise en œuvre des opérations permettant la confection du projet d'établissement ?</p> <p>2- Comment les informations sont collectées et utilisées pour améliorer les performances de l'établissement ?</p>	<p>Directeur</p> <p>Sous-directeurs</p> <p>RAQ</p> <p>Directeur</p> <p>Sous-directeurs</p> <p>SG</p>	<p>1- Oui, il existe un canevas élaboré par MESRS qui porte sur les procédures permettant la mise en œuvre de la confection du projet d'établissement.</p> <p>Exemple de preuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Canevas type, élaboration d'un projet d'établissement universitaire, Décembre 2019 (annexegouv14). <p>2- Les informations sont collectées et disponibles au niveau de différents services, et qui sont déclarés et analysés dans les réunions des conseils de directions, conseils scientifiques et d'administration.</p> <p>Exemple de preuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PV des conseils scientifique (annexegouv01). - Absence de service des statistiques, - Absence de Cellule de communication 	<p>3</p> <p>2</p>
--	--	---	--	--	-------------------

		3- Quel est le rôle de toutes les parties prenantes dans l'implémentation du projet d'établissement et dans la formulation des rapports de recommandations pour son amélioration ?	Sous-directeurs Chef de département SG RAQ	3- L'implémentation du projet d'établissement est réalisée au niveau de chaque sous-direction et au niveau du secrétariat général. Les recommandations sont formulées au niveau des conseils. Exemple de preuves : PV conseil de direction (annexegouv09), administration (annexegouv08), PV conseil scientifique (annexegouv01),	2
--	--	--	---	--	---

<p>1.1.5. l'adéquation des informations sur la mise en œuvre du Plan stratégique mises à la disposition des fondateurs, des parties prenantes, de la communauté académique et du grand public.</p>	<p>Il est recommandé de noter dans ce composant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si les informations fournies à chacun des groupes cibles mentionnés sont adaptées à leurs besoins et à la nature de leur participation à la gestion stratégique ; - Si les informations sont présentées dans un format adapté/compréhensible pour chaque groupe cible et adapté à son niveau de préparation ; - Les informations sont présentées via des canaux de communication accessibles à chaque groupe cible. 	<p>1- Est-ce que les informations fournies à chaque groupe (fondateurs, partie prenantes, communauté académique, grand public) sont adaptés à leurs besoins et à la nature de leurs participations à la gestion stratégique du projet d'établissement ?</p>	<p>Directeur Sous-directeurs SG Services informatiques</p>	<p>1- Oui, les informations fournies sont adaptées aux besoins de chaque catégorie.</p> <p>Les informations sont communiquées à travers la réception en continue et sans contrainte de différentes catégories au niveau des différents services de l'école. Les informations sont transmises aussi à travers le site officiel de l'école, portant des informations telles que : les appels d'offres, les offres d'emplois, les événements, les relations avec l'extérieur, maison de l'entrepreneuriat.</p> <p>Exemple de preuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - intranet (annexegouv15) - salle de visioconférence - règlement intérieur et charte - Registre d'accueil du public. - Site officiel de l'école. - les avis d'appel d'offre lancés (annexegouv15) - marché accompli (annexegouv15) - formation au TIC (plan de formation, formation de nouveaux enseignants recrutés). 	<p>3</p>
--	---	---	--	---	----------

		2- Est-ce que les informations fournies sont présentées dans un format adapté et compréhensible pour chaque groupe ciblé ?	Directeur Sous-directeurs SG Services informatiques	2- Oui, sur le site officiel de l'école, pour chaque groupe, il y a une rubrique qui le concerne. Exemple de preuves : Site officiel de l'école.	3
		3- Est-ce que les informations sur le projet d'établissement sont communiquées via des canaux de communication accessibles à chaque groupe ?	Directeur Sous-directeurs SG Services informatiques	3- Les informations sur le projet d'établissement ne sont pas disponibles directement sur le site officiel de l'école. On ne dispose pas d'une cellule de communication comme stipulé dans l'organigramme.	1

1. *La conformité du plan stratégique avec la mission de l'établissement d'enseignement supérieur, les documents stratégiques de la politique nationale de la recherche et des études, les principes de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de l'Espace européen de la recherche*

L'ENSB a été créé par le décret exécutif N° 12-399 du 28 Novembre 2011, elle est sous la tutelle de MESRS avec le statut d'« *Ecole Hors Université* ». Elle est régie par le Décret exécutif N° 16-176 du 14 Juin 2016 fixant le statut des écoles supérieures. A ce titre, la gestion stratégique est conforme aux missions des établissements de l'enseignement supérieur Algérien. Le système de l'enseignement de l'école répond en grande partie au processus de Bologne, notamment par l'adoption des formations de Master (dynamise la mobilité universitaire), et la mise sur pied d'une cellule assurance qualité.

2. *Validité et interopérabilité des composantes du plan stratégique (analyse de l'existant, orientations stratégiques, finalités, objectifs, mesures de mise en œuvre, ressources, résultats attendus)*

Le projet d'établissement est composé de cinq grands chapitres : 1-Historique de l'établissement ; 2-Situation actuelle ; 3- Politique de l'établissement ; 4- Calendrier de mise en œuvre du projet d'établissement ; 5- Evaluation SWOT du potentiel de l'ENSB. La politique de l'établissement porte sur les domaines de l'enseignement, la recherche et la gestion administrative et de leurs objectifs. En matière d'enseignement, l'ENSB œuvre dans le sens d'une qualité de formation (taux excellent de réussite à toutes les participations de concours du cycle ingénieur et les concours de bourses à l'étranger au niveau national). L'ENSB œuvre également dans le sens d'intégrer des méthodes innovantes d'enseignement, telle la généralisation de l'E-learning avec une interaction individualisée entre enseignant et étudiant, la numérisation des banques de données de la bibliothèque. L'ENSB adapte de plus en plus ses offres de formation à l'environnement économique, les masters de spécialité

d'enseignement sont directement liés aux réalités économiques régionales et nationales. Dans l'avenir il est prévu d'intégrer des représentants du secteur socioéconomique dans l'élaboration des programmes et leurs enseignements. En matière de recherche, l'ENSB œuvre également dans le sens d'une intégration aux réseaux et programmes internationaux (PRIMA, ERASMUS, ...), pour concrétiser sa visibilité, la promotion de ses activités et ses capacités.

Le projet d'établissement, étalé sur cinq années, développe le planning de mise en œuvre des objectifs annuellement. Les résultats mesurables sont rendus difficiles à cause de l'absence, en ce moment, d'un service statistique actif chargé de centraliser toutes les données et procéder à leur analyse, d'un autre côté l'école reste dépendante dans une certaine mesure directement de sa tutelle (le MESRS) en matière d'orientation et de prise de décision administrative. D'autre part, les activités conçues dans le projet d'établissement se déroulent conformément au planning annuel de mise en œuvre des objectifs. A titre d'exemple nous pouvons citer : l'actualisation des programmes du cycle préparatoire ; La mise en place de deux laboratoires de recherche ; l'installation des Clubs scientifiques; l'intégration des programmes RME (mobilité dans le cadre du RME) ; la mise en place d'une cellule de l'assurance qualité ; la mise en place d'un comité d'éthique.

Le budget de l'école est accordé suite au bilan annuel prévisionnel proposé par l'école, en tenant compte des flux d'étudiants, le cout des frais de scolarité par étudiant, les marchés engagés, etc. Le rapport coût-efficacité des programmes d'études n'est pas encore développé au niveau de l'école, de même il n'est pas encore mis en route par la tutelle et par la CIAQUES.

Au niveau de l'école l'analyse des flux d'étudiants, le cout des frais de scolarité par étudiant, les marchés publics sont justifiés au niveau du secrétariat général. Le rapport coût-efficacité des programmes d'études n'est pas encore développé. En fait le système de l'assurance qualité adopté par la tutelle ne semble pas utiliser d'indicateurs de performance en lien avec les résultats des établissements (tels que des indicateurs sur l'employabilité des diplômés, la satisfaction des jeunes et des employeurs, le rapport coût-efficacité des programmes d'études, etc).

3. Caractère raisonnable et exhaustif des indicateurs quantitatifs et qualitatifs de la mise en œuvre du plan stratégique

Le plan de développement de l'école porte des indicateurs quantitatifs et qualitatifs tels que l'évolution du nombre d'étudiants et du personnel académique et administratif, l'évolution des activités de recherche (création de laboratoire de recherche, de hall technologique et de plateformes). Ces indicateurs reflètent l'atteinte des principaux objectifs de projet d'établissement, tels que : l'installation et la mise en route des équipements, la mise sur pied de plusieurs équipes de recherche opérationnelles, le recrutement de nouveaux enseignants, l'aménagement des halls technologiques.

De même, les faiblesses identifiées par analyse SWOT sont classées comme des ordres de priorités dans la planification stratégique. Comme exemples : l'augmentation significative des effectifs du personnel académique et administratif, la reprise des plateformes technologiques après leurs annulations par la tutelle, la mise en route effectif du hall technologique, la confirmation dans leurs postes pour le personnel qui a été recruté dans la catégorie

pré-emploi, l'amélioration des relations et des affinités avec le secteur employeur (augmentation de nombre de conventions, multiplication des stages pour étudiants, etc).

4. *Pertinence des procédures de suivi de la mise en œuvre du plan stratégique*

Au niveau du MESRS, la commission nationale d'accompagnement, de suivi et d'évaluation du projet d'établissement, objet de l'arrêté ministériel N° 212 du 08 Mars 2018, a été installée et est chargée d'assurer l'évolution du processus et d'apporter les ajustements nécessaires. Depuis l'année 2019, un canevas type est mis à la disposition des établissements de l'enseignement supérieur, qui précise les procédures de préparation et de mise en œuvre d'un projet d'établissement.

Le démarrage du programme entrepris par cette commission dépendait en premier lieu de la démarche de l'assurance qualité et principalement de l'autoévaluation, qui devrait offrir un état détaillé des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces caractérisant le fonctionnement de l'établissement, pour être généralisée à l'ensemble des domaines de la formation universitaire, grâce au Référentiel National Assurance Qualité dans l'Enseignement Supérieur.

Au niveau de l'ENSB, le premier plan de développement (2014-2019) réalisé explique les objectifs en termes d'étude, de recherche et d'impact sur la société, l'implémentation de ce projet a été réalisée tout au long de ces cinq années, révélant que la majorité des objectifs ont été atteints. L'élaboration d'un nouveau projet d'établissement pour l'ENSB, selon le nouveau canevas, est une opération qui est encore à ses débuts. La direction de l'école veille à l'implémentation des notions de l'assurance qualité, à travers la mise en place d'une cellule de l'assurance qualité et l'intégration de tous ses membres au projet QUALS, cependant l'un des inconvénients qui entravent la progression est le manque de réactivité au processus de l'autoévaluation par les parties prenantes (résultats non significatifs des évaluations lancées).

5. *L'adéquation des informations sur la mise en œuvre du Plan stratégique mises à la disposition des fondateurs, des parties prenantes, de la communauté académique et du grand public*

L'ENSB assure l'organisation, la gestion et la promotion de la communication avec les parties prenantes internes et externes, à travers la diffusion des informations adaptées aux besoins de chaque catégorie. Les supports de communications internes utilisées sont principalement les tableaux d'affichage, les PV de réunions, les Emails professionnels, l'installation et la mise en fonction d'un réseau intranet qui couvre tous les services de l'école. De même, l'école s'est dotée d'un système de réseau local avec câble qui couvre toute l'infrastructure (amphis, salles, laboratoires, bureaux, etc.) et de deux connexions réseau Wifi, dont l'un est utilisé en accès libre par le personnel académique et un autre destiné aux étudiants utilisé lors des événements spéciaux.

Les informations sont transmises aussi à travers le site web de l'école, qui sont mises à jour et sécurisées régulièrement. Le site porte des informations tels que : les appels d'offres, les offres d'emplois, les événements et les manifestations scientifiques, les relations avec l'extérieur, les activités de la maison de l'entrepreneuriat. La communication externe est complétée par l'installation et la mise en fonction d'une salle de visio-conférence avec un matériel de réseau de communication, permettant une connexion multiple allant jusqu'au 60

participants à la fois, et qui est utilisée pour assurer différentes activités (les soutenances, les conférences nationales et internationales, les réunions, etc.).

L'ENSB dispose d'une page Facebook, mise à jour régulièrement, suivie par plus de quinze-milles personnes, destinée principalement aux échanges avec le grand public. Cette page relaie des informations générales mais aussi des photos et des séquences vidéo des différentes activités et manifestations réalisées au niveau de l'école, tels que : les rencontres, les séminaires, les formations, les workshops, les activités du club scientifique, les activités de la maison de l'entrepreneuriat, la signature de conventions, la célébration des journées nationales, les résultats finaux des concours, les cérémonies d'ouverture et de clôture des années universitaires, etc.

Dans le but d'harmoniser et de faciliter l'usage des outils de communication et le transfert efficace de tous types d'informations, le personnel technico-administratif bénéficie régulièrement de sessions d'initiation et/ou de formations, adaptées aux besoins de chaque service. Ces sessions sont programmées annuellement à travers le plan de formation de l'école. Ces formations concernent également les enseignants nouvellement recrutés qui bénéficient, dans leurs premières années de recrutement, d'une formation visant la découverte des TIC, leur utilisation et leurs adoptions comme moyen efficace de communication.

L'optimisation et l'adéquation des informations communiquées nécessitent la mise en place d'une cellule de communication au niveau de l'école, qui doit avoir comme but principal l'amélioration des relations entre l'établissement et son environnement. De même une évaluation des informations et les moyens de diffusion doivent faire l'objet d'une estimation de la qualité par toutes les parties prenantes.

III-1-2- L'efficacité de la gestion de l'ENSB

L'auto-évaluation concernant l'efficacité de la gestion de l'ENSB s'est basée sur le questionnaire figurant dans le tableau suivant :

Critères	Recommandations	Questions	Responsable	Résultats et preuves	Evaluation
----------	-----------------	-----------	-------------	----------------------	------------

<p>1.2.1. L'efficacité du système interne d'assurance qualité pour les études supérieures (y compris les politiques d'assurance qualité, la conformité des qualifications aux normes nationales et européennes</p> <p>Cadre des certifications, amélioration de la qualité des programmes d'études et des performances des étudiants, amélioration de la compétence du personnel enseignant, garanties de soutien aux étudiants pour l'organisation de la collecte de données et des informations publiées) ;</p>	<p>Système doit comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La clarté et la validité des procédures de gestion de la qualité et des responsabilités attribuées aux services et aux personnes ; - L'implication du personnel des EES, des étudiants et d'autres parties prenantes dans l'assurance qualité ; - L'adéquation et l'accessibilité des informations sur les processus de gestion de la qualité et les résultats d'évaluation pour la communauté des EES, les parties prenantes et le public ; - La régularité et les priorités de l'auto-évaluation ; - L'utilisation de l'auto-évaluation et des recommandations basées sur les résultats de l'évaluation de la qualité pour améliorer la performance et de la gestion stratégique de l'EES. <p>Il est recommandé de présenter un exemple de programme d'assurance qualité dans l'un des processus (par exemple, le processus d'un nouveau programme ou le renouvellement du programme, etc.).</p>	<p>1- Est-ce que les systèmes de l'assurance qualité pour les études et l'apprentissage toutes au long de la vie est conforme à la disposition et lignes directrices en matière d'assurance qualité de l'enseignement supérieur dans l'espace européen ?</p>	<p>Directeur</p> <p>RAQ</p> <p>RELEX</p>	<p>1- Non appliqué</p>	<p>0</p>
		<p>2- Est-ce que l'école dispose d'une politique d'assurance qualité approuvée par les instances politiques supérieures de la nation et par la direction de l'école ?</p>	<p>Directeur</p> <p>RAQ</p> <p>RELEX</p>	<p>2- OUI, l'école dispose d'une politique d'assurance qualité approuvée par les instances politiques supérieures de la nation et par la direction de l'école.</p> <p>Preuve :</p> <p>PV l'installation du RAQ</p>	<p>3</p>
		<p>3- Est-ce que le système de l'assurance qualité couvre tous les domaines (la gestion stratégique, les études et les formations tout au long de la vie, recherche, impact sur la société)</p>	<p>Directeur</p> <p>RAQ</p> <p>RELEX</p>	<p>3- Oui, le système de l'assurance qualité suit les recommandations de la tutelle et couvre tous les domaines.</p> <p>Le référentiel national couvre sept domaines : formation, recherche, gouvernance, vie à l'université, infrastructure, coopération et relation avec l'environnement socioéconomique.</p> <p>Preuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport de l'autoévaluation (2017). - Référentiel assurance qualité (2016) (annexegouv16). 	<p>3</p>

		4- Est-ce que les critères et les indicateurs de l'assurance qualité sont conformes à la mission et aux objectifs stratégiques de l'école ?	Directeur RAQ RELEX	4- En cours d'implémentation	2
		5- Est-ce que les critères du système de l'assurance qualité interne sont alignés sur ceux de l'évaluation externe ?	Directeur RAQ RELEX	5- En cours d'implémentation	1
1.2.2. Adéquation des modifications de la structure organisationnelle aux besoins de mise en œuvre d'activités d'études, de recherche et de développement expérimental (social, culturel) et/ou artistiques ;	Il est recommandé de noter dans ce composant : - La justification des changements apportés à la structure de l'EES pendant (ou après) la période d'auto-évaluation ; - Si/comment ils ont contribué aux objectifs stratégiques ; - Si elles ont eu un impact sur l'équilibre centralisation/décentralisation de la gestion dans l'EES.	1- Est-ce que la structure organisationnelle répond aux objectifs stratégiques de l'école (étude, recherche, développement socioculturel ?	Directeur Sous-directions SG	1- la structure organisationnelle répond aux objectifs stratégiques de l'école (étude, recherche, développement socioculturel. Preuves : - Projet d'établissement, 2018 (annexegouv02) ; - Plan de développement (2014-2019).	3
		2- Est-ce que des modifications ont été introduites sur la structure organisationnelle de l'école ?	Directeur Sous-direction SG	2- La structure organisationnelle de l'école suit avec rigueur les directives de la tutelle, de ce fait, les modifications réalisées se font dans la limite des arrêtés ministériels, Exemple : le bureau de stage qui représente un lien entre l'école et le secteur socioéconomique.	2
		3- Est-ce que ces modifications ont eu un impact sur l'équilibre centralisation/décentralisation de la gestion dans l'école ?	Directeur Sous-direction SG	3- Non, le fait que l'organigramme établi par la tutelle est respecté.	3
		4- Est-ce que l'autoévaluation intervient dans le processus de développement de la structure organisationnelle ?	Directeur Sous-direction SG RAQ	3- Non appliqué	0

1.2.3. Gestion des processus – efficacité de la prise de décision, répartition des responsabilités et obligations, allocation des ressources, implication des parties prenantes (partenaires) ; orientation vers les objectifs et les résultats stratégiques ;	Il est recommandé de noter dans ce composant : - Quelle est la raison d'être de la structure organisationnelle actuelle et comment contribue-t-elle à gérer efficacement l'institution ; - quel est le processus de prise de décision pour diverses initiatives (en donnant des exemples) en termes de temps, d'efforts et de résultats.	1- Quelle est la raison d'être de la structure organisationnelle actuelle et comment contribue-t-elle à gérer efficacement l'institution ?	Directeur Sous-directeurs Chef de département	1- L'organigramme de l'école suit les directives de la tutelle, il est réalisé selon les lois, les décrets et les arrêtés élaborés et inscrits dans le journal officiel n17 du 18 Mars 2018. L'efficacité de la structure organisationnelle actuelle est visible à travers la fluidité dans la gestion administrative quotidienne. La mise sur pieds des différents services rend la gestion plus efficace.	3
		2- Quel est le processus de prise de décision pour diverses initiatives (en donnant des exemples) en termes de temps, d'efforts et de résultats	Directeur Sous-directeurs SG	2- Les décisions sont prises majoritairement aux niveaux des conseils scientifiques, d'administration et de direction. Exemple de preuves : PV conseil scientifique (annexegouv01) ; PV conseil de direction (annexegouv09) ; PV d'administration (annexegouv08).	2

<p>1.2.4. Gestion des ressources humaines (analyse des besoins, respect de la mise en œuvre du plan stratégique, amélioration des qualifications, implication du personnel dans le processus décisionnel) ;</p>	<p>Il est recommandé de noter dans ce composant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si l'EES dispose d'une stratégie globale de ressources humaines (ou d'un élément pertinent dans la stratégie globale/intégrée) ; - Si/comment il est planifié et mis en œuvre : - le recrutement (recommandé pour commenter la politique de recrutement des enseignants permanents et non permanents), - développement professionnel, certification, attestation ; - motivation à contribuer aux objectifs stratégiques de l'EES. <p>Il est recommandé d'analyser séparément les caractéristiques du personnel académique et administratif.</p>	<p>1- Existe-il un plan de développement en matière de ressources humaines dans le plan stratégique ?</p> <p>2- Comment le plan de développement est mis en œuvre (recrutement du corps administratif et du corps académique, ...) ?</p>	<p>Ressource humaine</p> <p>SG</p> <p>Ressource humaine</p>	<p>1- Existence d'un plan prévisionnel en matière des ressources humaines dans le plan de développement.</p> <p>Preuve : plan de développement 2014-2019</p> <p>2- Les recrutements au niveau de l'école suivent avec rigueur les recommandations de la tutelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude des besoins en personnel administratif et académique (PV conseils de direction) ; - envoi des décisions de recrutement à la fonction publique ; - affichage des annonces de recrutement après approbation de la décision par la fonction publique ; - Evaluation des demandes par une commission technique ; - affichage de la date du concours et la liste des candidats acceptés ; - Evaluation des compétences et des CV des candidats par des commissions spécifiques, en prenant en considérations le barème de la fonction publique. - affichage du classement après approbation. <p>Exemple de preuve :</p> <p>Annexegouv11</p>	<p>3</p> <p>3</p>
---	---	--	---	--	-------------------

		<p>3- Existe-il des procédures qui assurent l'amélioration des qualifications du personnel académique et administratif (stage, formation, certification, attestation, ...)?</p>	<p>Directeur RELEX Ressources humaines</p>	<p>3- Les procédures assurant l'amélioration des qualifications du personnel administratif sont bien déterminées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le besoin en formations est pris en considération à la demande du personnel ou de leurs responsables au cours des réunions ; - Un plan de formation est réalisé chaque année portant sur tous les domaines ; - Après approbation par la fonction publique, les formations sont réalisées à travers des conventions ou à travers des marchés après des appels d'offres. <p>Les formations du personnel académique obéissent aux directives de la tutelle qui correspond à l'accord de stages de perfectionnement aux enseignants permanents. Les objectifs de stage ainsi que la destination sont définis par chaque enseignant et qui sont lié à son domaine d'enseignement et de recherche, cependant, la durée et le nombre de stage accordé annuellement sont accordés au niveau du conseil scientifique après un classement et une étude portée sur toutes les demandes. Le classement est réalisé selon différents éléments tels que : le grade des enseignants, les travaux scientifiques réalisés, les objectifs de stage, le budget disponible, ...</p> <p>Exemple de preuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Annexegouv17 	<p>4</p>
--	--	---	--	---	----------

		4- Est-ce que la gestion des ressources humaines contribue à l'amélioration et aux objectifs stratégiques de l'école (Matrices des compétences et fiches de Postes, Plan de formations, Fiches de notation et d'évaluation du personnel...	SG Ressources humaines	4- Réalisation des fiches d'évaluation annuelle ; - pas d'application des fiches de poste ; -Existence des décisions internes précisant les tâches à faire. Exemple de preuves : Fiche évaluation annuelle du personnel (annexegouv18).	2
		5- Est-ce que-il y a une motivation par l'implication du personnel dans le processus décisionnel ?	Directeur Sous-directeurs SG	5- Le personnel est impliqué indirectement dans la prise de décision à travers leurs représentants « généralement leurs responsables » au cours des réunions et des conseils. Exemple de preuves : PV de conseil de direction élargie (annexegouv09).	2

<p>1.2.5. Gestion du changement (optimisation des processus) – analyse de la qualité des processus, conditions préalables à l'amélioration, analyse des risques.</p>	<p>Dans cette composante, il est recommandé de prêter attention à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La répartition des responsabilités et l'implication des acteurs dans la prise de décision - sur les questions d'étude, de recherche et de participation au développement sociétal, avec une attention particulière à la participation étudiante ; - La nature des rapports et des procédures de rapport ; - La justification des décisions sur la base des résultats de l'auto-évaluation et des recommandations de l'examen externe [précédent], et l'orientation vers les objectifs stratégiques. 	<p>1- Comment elle se fait la répartition des responsabilités au sein de l'école (fournir des schémas de la prise de décision) ?</p>	<p>Directeur SG Sous-directeurs Ressource humaine Chef de département</p>	<p>1- La répartition des responsabilités est faite selon les arrêtés ministériels qui fixent l'organisation et les fonctions des responsables et de leurs services.</p> <p>Exemple de preuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'arrêté interministériel du 25 février 2018 fixant l'organisation administrative (annexegouv19). 	4
	<p>- La justification des décisions sur la base des résultats de l'auto-évaluation et des recommandations de l'examen externe [précédent], et l'orientation vers les objectifs stratégiques.</p>	<p>2- Est-ce que toutes les parties prenantes sont impliquées dans la prise de décision pour l'application des objectifs stratégiques de l'école (Participation dans l'amélioration de la formation, de recherche, développement sociétal) ?</p>	<p>Directeur SG Sous-directeurs Ressource humaine Chef de département</p>	<p>2- Les parties prenantes sont impliquées dans la prise de décision indirectement et à travers leurs responsables.</p> <p>Exemple de preuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PV de conseil de direction élargi (annexegouv09) ; - PV de conseil d'administration (annexegouv08). 	2
	<p>Il est recommandé d'expliquer la répartition des responsabilités et de la prise de décision au sein de l'institution - décrire ou fournir des schémas de la prise de décision, de la structure organisationnel le.</p>	<p>3- Quelle est la part des étudiants dans la prise de telles décisions ?</p>		<p>3- Les étudiants représentent une part du conseil d'administration</p> <p>Exemple de preuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PV de conseil d'administration (annexegouv08) - Résultats des élections des représentants (annexegouv20). 	2
	<p>Il est également recommandé que cette composante aborde l'équilibre centralisation/décentralisation dans la prise de décision.</p>	<p>4- Est-ce que les décisions et les orientations vers les objectifs stratégiques sont justifiées sur la base des résultats de l'auto-évaluation et des recommandations de l'évaluation externe ?</p>	<p>Directeur SG Sous-directeurs Ressource humaine Chef de département RAQ</p>	<p>4- Non appliqué</p>	0

		5- Existe-t-il un équilibre dans la gestion entre la tutelle et l'EES ?	Directeur	5- Oui, il y a un équilibre dans la gestion entre la tutelle et l'EES. La gestion suit les arrêtés ministériels. Exemple de preuves : - L'arrêté interministériel du 25 février 2018 fixant l'organisation administrative. - Projet d'établissement, 2018 (annexegouv02), Plan de formation (annexegouv17) ; - compte de gestion ; - PV du conseil d'administration et de conseil de direction (annexegouv08, annexegouv09).	3
1.2.6. Gestion des infrastructures (ressources d'apprentissage)	Il est recommandé de noter dans ce composant : - Si la stratégie de développement de l'EES intègre une composante de développement des infrastructures ; - Si/comment l'infrastructure est planifiée par rapport aux objectifs stratégiques de l'EES.	1- Est-ce que la stratégie de développement de l'école intègre une composante de développement des infrastructures ?	Directeur SG	1- Oui, la stratégie de développement de l'école intègre une composante de développement des infrastructures. Exemple de preuves : - Démarche des travaux réalisés au niveau des laboratoires (annexegouv15). - PV de création des laboratoires (annexegouv03) ; - PV de création des plateformes (annexegouv13).	4

		2- Existe-il un parallélisme entre la stratégie de développement et l'intégration des infrastructures ?	Directeur SG	2- Oui, il existe un parallélisme entre la stratégie de développement et l'intégration des infrastructures. Exemple de preuves : - PV de création des laboratoires (annexegouv03). - PV de création des plateformes (annexegouv13). - PV de la création d'une serre (annexegouv15). - Création de laboratoire de diagnostic de la COVID 19 (annexegouv21).	4
1.2.7. Rationalité de l'utilisation des fonds de l'institution pour la réalisation de ses objectifs	Dans cette composante, il est recommandé de prêter attention à : - La diversification des fonds entrants et l'opportunité de les modifier ; - Les procédures de prise de décision et de rapport pour l'utilisation des fonds ; - La justification de l'utilisation des fonds - par rapport aux objectifs stratégiques de l'EES.	1- Quelle est l'origine des fonds entrant dans le fonctionnement de l'école (diversification des fonds) ?	Directeur SG	1- Les fonds de l'établissement proviennent en totalité de la subvention de l'état. Cependant, l'école peut éventuellement disposer d'autres fonds émanant de projets internationaux « ERASMUS, PRIMA, ... »	1
		2- Existe-t-il des procédures de prise de décision pour l'utilisation des fonds (Respect de la répartition du budget par chapitre, Taux de consommation annuel pour chaque chapitre, Bilan annuel de la comptabilité et validation par le contrôleur financier, PV de réunion des conseils, commissions et organes chargés du budget et des ressources financières) ?	Directeur SG	2- OUI, les procédures de prises de décision existent. Exemple de preuves : - PV du conseil d'administration (annexegouv08).	4

1.2.8. Procédures pour assurer le respect de l'éthique académique.	Il est recommandé de noter dans ce composant : - Si l'EES a son propre code d'éthique académique ; - Comment les principes éthiques sont assurés ? - Quelles sont les procédures d'appel (résolution des litiges) en place ?	1- Est-ce que l'école arbore une culture d'éthique et dispose d'une charte de conduite qui lui est propre ?	Comité d'éthique	1- OUI, l'école arbore une culture d'éthique qui lui est propre, à travers l'installation d'un comité d'éthique conformément à l'arrêté ministériel. Exemple de preuves : - Arrêté ministériel n°991 du 10 Décembre 2020 (annexegouv06) - PV / élection du Président du comité d'Ethique et Déontologie Universitaire de l'ENSB(03 Février 2021) (annexegouv07).	2
		2- Quels sont les moyens mis en place pour l'application des principes de conduite éthique de base ?	Comité d'éthique	2- A travers l'enseignement de deux cours qui concerne l'éthique (éthique de recherche et bioéthique) et l'installation d'un comité d'éthique. Exemple de preuves : - Arrêté ministériel n°991 du 10 Décembre 2020 - PV / élection du Président du comité d'Ethique et Déontologie Universitaire de l'ENSB (annexegouv07). - Programme des Enseignements Cycle Ingéniorat en Biotechnologie, 2022.	2
		3- Quels sont les mécanismes mis en place pour répondre aux différents conflits ?	Comité d'éthique	3- La gestion des conflits fait partie des prérogatives de l'arrêté ministériel qui concerne l'éthique.	1

1. *L'efficacité du système interne d'assurance qualité pour les études supérieures (y compris les politiques d'assurance qualité, la conformité des certifications au cadre national et européen des certifications, l'amélioration de la qualité des programmes d'études et des performances des étudiants, l'amélioration de la compétence du personnel enseignant, les garanties de soutien aux étudiants, organisation de la collecte des données et des informations publiées)*

L'école dispose d'une politique assurance qualité approuvée par les instances politiques supérieures de la nation. Le système de l'assurance qualité suit les recommandations de la tutelle et couvre tous les domaines (formation, recherche, gouvernance, vie à l'université,

infrastructure, coopération et relation avec l'environnement socioéconomique). À l'heure actuelle, l'école est en train de mettre en place des dispositions relevant de la qualité dans les domaines cités. Parmi les obstacles rencontrés :

- La difficulté de l'exploitation du référentiel national, qui représente un document de référence commun à tous les établissements de l'enseignement supérieur (faculté, école supérieure, etc.) ;
- Le manque d'engagement des parties prenantes en ce qui concerne le processus de l'autoévaluation (exemples : nombre non significatif de réponses au questionnaire à l'évaluation des enseignements réalisées) ;
- A l'instar des autres établissements publics de formation, l'ENSB semble disposer d'une autonomie assez limitée.
- L'absence de l'utilisation d'indicateurs de performance (indicateurs sur l'employabilité des diplômés ou la satisfaction des jeunes et des employeurs) pour assurer leur suivi et éventuellement prendre des mesures correctives par le biais de l'assurance qualité.

La conformité du système de l'assurance qualité Algérien par rapport à la disposition et lignes directrices en matière d'assurance qualité de l'enseignement supérieur dans l'espace européen n'est pas analysée. En parallèle, l'Union européenne et l'Union africaine, dans le cadre du partenariat Afrique-UE, à travers une démarche d'harmonisation de l'assurance qualité et de l'accréditation, intitulée HAQAA, a abouti aux Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur africain. En Algérie, cette démarche n'est pas encore exploitée par la tutelle.

2. *Adéquation des modifications de la structure organisationnelle aux besoins de mise en œuvre d'activités d'études, de recherche et de développement expérimental (social, culturel) et/ou artistiques ;*

La structure organisationnelle de l'école suit avec rigueur les directives de la tutelle, de ce fait, les modifications réalisées se font dans la limite des arrêtés ministériels et n'ont pas d'impact négatif sur l'équilibre centralisation/décentralisation de la gestion dans l'école.

D'autre part l'école est en phase de développer une démarche qualité, afin de démarrer un nouveau projet d'établissement prônant de nouvelles orientations stratégiques.

3. *gestion des processus – efficacité de la prise de décision, répartition des responsabilités et obligations, allocation des ressources, implication des parties prenantes (partenaires) ; orientation vers les objectifs et les résultats stratégiques ;*

L'organigramme de l'école suit les directives de la tutelle, il est réalisé selon des lois, des décrets et des arrêtés élaborés et inscrits dans le journal officiel N°17 du 18 Mars 2018. L'efficacité de la structure organisationnelle actuelle est visible à travers : la fluidité dans la gestion administrative quotidienne ; la mise sur pied des différents services rend la gestion plus efficace ; dans le cheminement de l'information et le traitement des dossiers.

4. *gestion des ressources humaines (analyse des besoins, respect de la mise en œuvre du plan stratégique, amélioration des qualifications, implication du personnel dans le processus décisionnel) ;*

L'ENSB dispose d'un arsenal juridique, de textes réglementaires et des lois et met en place ses propres critères de gestion et de développement. En pratique, la gestion est basée sur l'application de différentes procédures (recrutement, amélioration de la qualité du personnel, etc.) qui s'appuient sur les recommandations de la tutelle et une analyse pointue des besoins de chaque service.

La procédure de recrutement suit avec rigueur les recommandations de la tutelle et l'analyse des besoins en personnel administratif et académique réalisée au niveau du conseil de direction. Après approbation de la décision de recrutement par la fonction publique, les annonces sont publiées dans la presse, le site officiel de la fonction publique, le site officiel de l'école. Après traitement des demandes par les commissions techniques, la date des concours de recrutements est communiquée aux candidats. Par la suite, des commissions sont mise sur pieds pour l'évaluation des compétences des candidats, l'attribution des postes se fait selon un barème défini par la fonction publique (note de concours, note de l'entretien oral, expérience dans le domaine, nature de diplôme,...). Le classement des candidats est affiché après approbation par la commission technique, la commission paritaire.

L'ENSB développe ses capacités à travers des procédures assurant un perfectionnement du personnel académique et administratif. Un plan de formation annuelle est réalisé par la sous-direction des ressources humaines dans tous les domaines « administratif, technique, informatique, etc.), qui exige l'approbation de l'inspection de la fonction publique. Ce document est destiné à combler les insuffisances constatées et à améliorer les performances du personnel administratif. D'autre part, les formations du personnel académique se font par des stages de perfectionnement accordés aux enseignants permanents. Les objectifs de stage ainsi que la destination sont définis par chaque enseignant et qui sont liés à son domaine d'enseignement et de recherche. La durée et le nombre de stage accordé annuellement aux enseignants sont étudiés au niveau du conseil scientifique qui prend en considération le grade des enseignants, les travaux scientifiques réalisés, les objectifs de stage, le budget disponible, etc.

Le personnel est impliqué indirectement dans la prise de décision à travers leurs représentants dans les réunions et les conseils. Ce processus est appelé à évoluer dans le sens d'une amélioration avec l'implémentation de l'assurance qualité au sein de l'école.

5. Gestion du changement (optimisation des processus) – analyse de la qualité des processus, conditions préalables à l'amélioration, analyse des risques ;

Les attributs de la composante de la hiérarchie de l'école sont décrits dans le journal officiel. L'arrêté interministériel du 25 février 2018, fixant l'organisation administrative de l'école supérieure et la nature des services techniques et leur organisation, ainsi que le rôle de chaque responsable. D'autre part, les tâches de chaque fonctionnaire sont citées lors de sa nomination par décision interne.

La prise de décisions est élaborée d'une manière collégiale lors d'échanges avec les corps technico-administratif et le corps enseignant, lors des conseils administration et des conseils de direction élargie aux différents services de l'école « moyens généraux, bibliothèque, finances, ressources humaines, ...). D'autre part, les étudiants, élus par leurs pairs, sont présents en permanence dans le conseil d'administration.

Au niveau de l'ENSB, concernant la prise de décision aucune analyse ni auto-évaluation n'ont été réalisées jusqu'à présent, par contre, ce processus va être au centre des priorités de l'école car c'est un élément indispensable pour l'élaboration du nouveau projet d'établissement selon les recommandations de la tutelle.

6. Gestion des infrastructures (ressources d'apprentissage) ;

La stratégie de développement de l'école intègre une composante de développement des infrastructures. Un grand aménagement des infrastructures a été réalisé depuis l'ouverture de l'école à ce jour, les améliorations ont touchés les paillasses des laboratoires, les revêtements des sols, les laboratoires de langue, les salles de communication et de l'audiovisuel etc.

Il existe bien un parallélisme entre la stratégie de développement et l'intégration des infrastructures, révélé par la création de deux laboratoires de recherche, deux plateformes, deux chambres froides, d'une salle d'archive, d'un espace pour un groupe électrogène, d'espaces audiovisuels. De même l'école en s'engageant dans le diagnostic de la COVID 19, a procédé à la mise sur pied d'un laboratoire équipé pour le dépistage de la maladie, ce laboratoire est toujours fonctionnel depuis l'année 2020 à ce jour.

7. Rationalité de l'utilisation des fonds de l'institution pour la réalisation de ses objectifs ;

Au niveau de l'ENSB, et selon l'organigramme fixé par l'arrêté interministériel du 25 février 2018 fixant l'organisation administrative de l'école supérieure et la nature des services techniques et leur organisation, la sous-direction des finances et des moyens généraux veille à la préparation et le suivi de l'exécution du projet budgétaire. Les procédures de gestion des fonds sont bien définies:

- Un budget de fonctionnement qui porte une section pour la rémunération du personnel et une deuxième section qui couvre la gestion de l'établissement. Chaque section englobe des chapitres telles que : la gestion des stages, les produits d'entretiens, le jardinage, etc. Chaque chapitre, à son tour est divisé en articles.
- Concernant le budget d'équipement, est acquis suite à l'élaboration des fiches techniques par l'Ecole définissant les besoins annuels et la formulation d'une notification par le ministère, autorisant la libération des crédits par la tutelle pour la concrétisation des programmes.

Les fonds de l'établissement proviennent en totalité de la subvention de l'état. La modernisation de la gestion financière et la diversification des sources de financement représente l'un des objectifs prioritaires à développer par le secteur de l'enseignement. L'ENSB se dirige vers d'autres fonds émanant de projets internationaux « ERASMUS, PRIMA, ...»

8. Procédures pour assurer le respect de l'éthique académique ;

L'école est dans une dynamique de culture d'éthique à travers l'approbation du comité d'éthique et l'instauration d'enseignements en éthique, cependant le comité n'est pas encore opérationnel et la gestion des conflits est gérée par le conseil de discipline et la commission paritaire.

Analyse SWOT : Principales forces et faiblesses du domaine de la gestion stratégique

Les figures ci-après résument les résultats de l'évaluation réalisée, un résultat global moyennement satisfaisant est observé avec les deux champs analysés (l'adéquation des plans stratégiques et l'efficacité de la gestion). Le tableau ci-dessous résume les principales forces, faiblesses, opportunités et menaces déduites à travers cette étude.

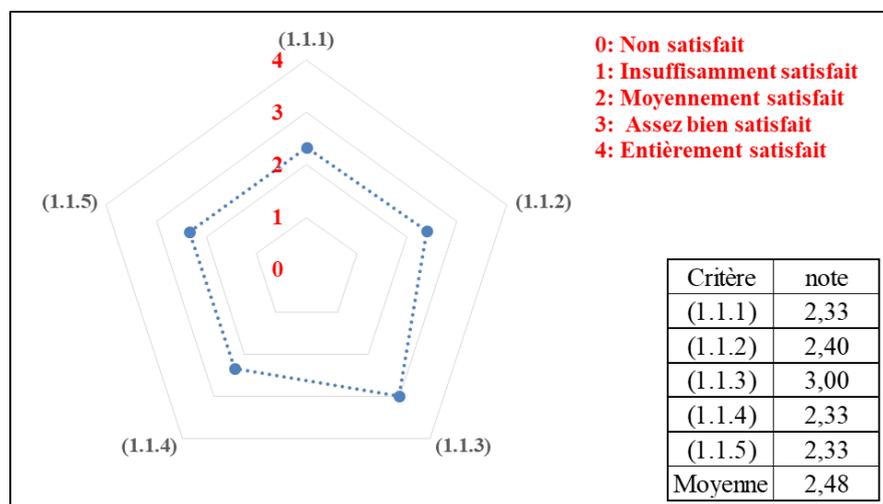


Figure : Résultats de l'adéquation des plans stratégiques en graphe Radar.

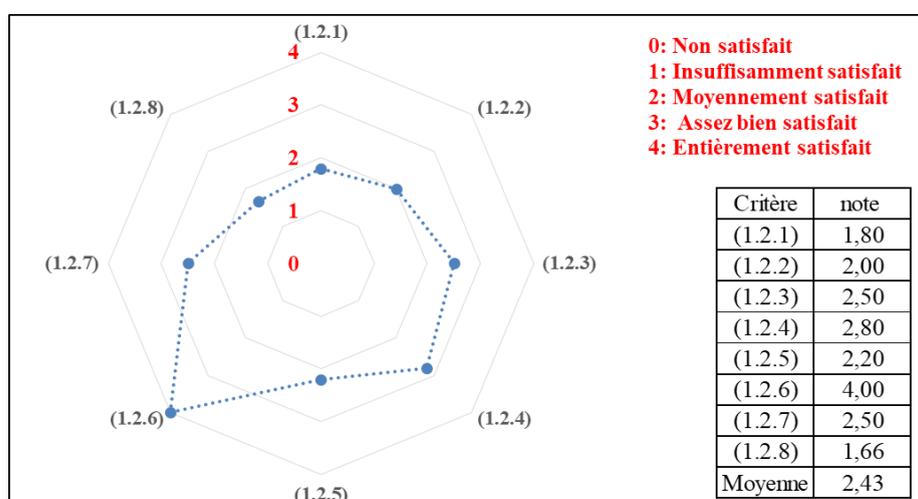


Figure : Résultats de L'efficacité de la gestion d'établissement en graphe Radar.

Tableau de l'analyse SWOT du domaine de la gestion stratégique

Forces	Faiblesses
- Infrastructures spacieuses	- Difficulté de l'implémentation de l'assurance qualité ;

<ul style="list-style-type: none"> - Infrastructure adaptée aux objectifs stratégiques ; - Parallélisme entre la stratégie de développement et l'intégration des infrastructures ; - Personnel administratif et académique qualifié et en effectif satisfaisant ; - Hall technologique fonctionnel ; - Plateformes technologiques en cours de mise en œuvre ; - Organigramme assure une fluidité dans la gestion. 	<ul style="list-style-type: none"> - Financement provient en totalité de la subvention de l'état ; - Comité d'éthique n'est pas encore opérationnel.
<p style="text-align: center;">Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projection et ouverture à l'international (Projet de recherches, conventions, etc) ; - Démarche d'harmonisation de l'assurance qualité et de l'accréditation en Afrique (HAQAA). 	<p style="text-align: center;">Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autonomie assez limitée des établissements de l'enseignement supérieur ; - Absence d'utilisation des indicateurs de performances dans le système de l'assurance qualité adopté par la tutelle ; - Absence d'une information structurée et synthétisée sur les besoins du marché du travail à l'échelle nationale et régionale.

III-2- Etudes académiques et formation continue

Les principaux participants au processus de la formation, à l'amélioration et à la mise à jour des programmes d'études sont les enseignants-chercheurs, les futurs et actuels étudiants de l'école et les employeurs potentiels ainsi que toutes autres parties concernées par les retombées de la formation ; au même titre que la direction de l'école, la communauté universitaire, le MESRS, la CIAQES et l'ensemble des partenaires sociaux économiques.

Le résultat escompté du processus de formation est que l'enseignement de qualité, dispensé par l'école au profit des étudiants, puisse offrir la garantie que les diplômés accumulent les compétences et les capacités requises dans le marché du travail, correspondant à la fois aux attentes des apprenants diplômés, mais aussi aux aspirations des employeurs et de la communauté.

Le processus est décrit conformément à la grille du RN. Sous forme d'un tableau, dans lequel figurent les critères décrivant les procédures et les actions (essentiellement inspirés du référentiel) et aux quels sont définis les responsables éventuels des actions ainsi que les résultats attendus et les preuves à recueillir. A souligner que la même codification du RN a été retenue.

III-2-1- L'adéquation des conditions d'études et de la formation continue

Dans cette partie le système pédagogique au niveau de l'ENSB a été passé au peigne fin, les résultats de l'audit interne sont réunis dans ce tableau :

Titre	Description	Questions	Preuves	Acteur	Notes
2.1. The suitability of the conditions for studies and for life-long learning					
2.1.1. alignment of the qualifications awarded under the study programmes (including joint programmes) and in the course of life-long learning with the institution's mission and strategic documents, also with the needs of the national	In this component, it is recommended to pay attention to: <ul style="list-style-type: none"> the relevance of the fields of study and/or the fields/directorates/clusters of study to the mission and strategic objectives of the HEI; the relevance of the study programmes as a whole, by level of study, to the mission and strategic objectives of the HEI; 	1. L'institution définit les grands domaines de formation en relation avec ses compétences.	1. L'institution a élaboré et mis en place de grands domaines de formation en relation avec ses compétences. Exemple : Journal officiel de la création de l'école et son statut : Décret exécutif n° 11-399 et Arrêté interministériel du 25 février 2018 (Annexe n°01)	Directeur adjoint des Enseignements, des Diplômes et de la Formation Continue	3
		2. L'offre de formation est élaborée par les structures pédagogiques de l'institution.		Chefs de département	3
		3. L'institution se dote de moyens humains et matériels appropriés.	2. Taux d'enseignants participant à l'élaboration de l'offre de formation.		2
		4. L'institution entretient des relations avec les	Pour l'actuelle révision de l'offre de formation, tous les		

<p>economy and social and cultural development;</p>	<ul style="list-style-type: none"> the relevance of study programmes to national/regional and/or sectoral and/or cross-sectoral strategic documents - it is recommended to analyse the study programmes. 	<p>établissements de l'enseignement secondaire de sa région.</p> <p>5. Dispose de programmes dispensés par du personnel adéquat, qualifié et compétent possédant des compétences pédagogiques ;</p> <p>6. Dispose de mécanismes efficaces pour la participation des parties prenantes à l'élaboration, à l'évaluation et à la validation des programmes, y compris le feed-back des étudiants, des anciens étudiants et des employeurs ;</p>	<p>enseignants de l'école ont été sollicités pour cette fin à travers un mail envoyé par le responsable de domaine (Annexe n°02)</p> <p>3. Taux d'encadrement (Nombre d'étudiants/Nombre d'enseignants). Taux = 1100 étudiants / 84 enseignants permanents ; Taux = 13 étudiants/enseignant</p> <p>4. Nombre de salles d'enseignements (Cours, TD et TP) et les équipements scientifiques disponibles. 5 Amphis + 30 salles de TD + 20 laboratoires pédagogiques + 06 laboratoires informatiques + 03 laboratoires de langues + 01 Hall technologique</p> <p>5. Les responsables pédagogiques effectuent des visites dans des établissements d'enseignement secondaire. Des journées portes ouvertes (en présentiel ou virtuelles) sont organisées chaque année à la destination des élèves d'établissement d'enseignement</p>	<p>1</p> <p>2</p> <p>1</p>
---	---	--	--	----------------------------

			<p>secondaires (Lycées) : https://ensbiotech.edu.dz/servicepratique/evenement/1215-journees-portes-ouvertes-ensb-2018 ; https://ensbiotech.edu.dz/servicepratique/evenement/1565-portes-ouvertes-en-ligne-2021 .</p> <p>6. Les lycéens effectuent des visites dans l'institution universitaire. Aucune visite de groupes n'a été programmée. Cependant, les lycéens peuvent visiter l'école durant les journées portes ouvertes.</p> <p>7. Nombre des enseignants de rang magistral (MCA ou Prof) par rapport au nombre total. Pourcentage d'enseignants de rang magistral = 25%</p> <p>8. Le nombre et la liste des anciens étudiants, des établissements universitaires et des employeurs ayant participé dans la confection des programmes. Ce document n'est pas disponible.</p>		
--	--	--	---	--	--

<p>2.1.2. variety of life-long learning forms and conditions;</p>	<p>Lifelong learning is all learning activities at any age aimed at developing personal, civic, social and professional competences. This component recommends demonstrating: - what study package the HEI is offering and what are the reasons for it; - whether there is a strategy for curriculum development; - whether the studies are being redesigned in a student-centred way (learning outcomes, assessment methods, etc.)</p> <p>Attention should also be paid to:</p> <ul style="list-style-type: none"> • whether/how distance learning/e-study is organised; • whether complementary studies are organised (for graduate applicants, graduates of other fields of study, etc.); • whether/to what extent individual study plans are available; • whether/to what extent there is an approved procedure for crediting the results of prior learning (in other Lithuanian and foreign educational institutions and/or 	<p>1. L'institution a développé un dispositif de formation continue.</p> <p>2. L'institution valide les acquis de l'expérience.</p> <p>3. L'institution a un service d'accueil des personnes en reprise d'études.</p> <p>4. L'institution offre des formations à distance.</p> <p>5. L'institution offre des formations personnalisées selon le besoin.</p> <p>6. Les supports pédagogiques pour formations complémentaires sont disponibles à la bibliothèque et à distance.</p>	<p>1. Existence d'une structure de formation continue. Ce service n'a pas été encore installé et mis en œuvre : https://ensbiotech.edu.dz/formations/formati-on-continue</p> <p>2. Pourcentage d'étudiants intégrés dans le cursus ayant entre 26 et 33 ans.</p> <p>3. Pourcentage d'étudiants intégrés dans le cursus âgés de plus de 33 ans.</p> <p>4. Nombre de formations continues assurées par an. Aucune formation n'a été proposée depuis la création de l'école (2014).</p> <p>5. L'institution valide les acquis de l'expérience. Cette démarche n'est pas reconnue par la réglementation en vigueur.</p> <p>6. Nombre d'étudiants admis sur le critère de validation des expériences.</p> <p>7. Rapport entre le nombre d'adultes (venant des entreprises) et le nombre d'étudiants venant du secondaire.</p> <p>8. Nombre de supports publiés et accessibles à distance.</p>	<p>Directeur adjoint des Enseignements, des Diplômes et de la Formation Continue</p>	<p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>0</p>
---	--	---	--	--	---

	<p>non-formal learning);</p> <ul style="list-style-type: none"> • whether there is a procedure for changing the study programme, whether the opinion of the social partners is taken into account (whether they are interviewed or involved in the process); • whether/how academic support (including for non-traditional students) is provided and its impact on student achievement. Examples of forms of lifelong learning: • thematic training; • refresher courses; • self-directed learning; • team-based learning; • retraining courses, etc 		9. Nombre de formations personnalisées assurées par an.		
2.1.3. the system of monitoring the employment and career of graduates and its contribution to the improvement of the studies;	<p>It is recommended to note in this component:</p> <ul style="list-style-type: none"> • whether there is a formalised system for monitoring graduate careers; • whether alumni surveys are regularly organised and their results are used to improve the quality of studies. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'institution dispose d'une cellule d'information et d'orientation. 2. L'institution fait participer l'ensemble de ses personnels à sa politique d'information et d'orientation. 3. L'institution favorise l'insertion professionnelle. 4. Des enseignements de sensibilisation 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Existence dans l'institution d'un service d'information et d'orientation. 2. Nombre annuel de sessions d'information à l'intention des étudiants. 3. Nombre annuel de sessions d'information à l'intention du personnel sur la politique d'information et d'orientation. 	<p>Directeur-adjoint des systèmes d'information et de communication et des relations extérieures</p>	<p>2</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>2</p>

		aux réalités socio-économiques sont dispensés.	4. Existence d'une interface université-Entreprise		4
		5. Des stages, intégrés au parcours de formation, sont proposés à l'étudiant.	5. Nombre de cours de préprofessionnalisation et de sensibilisation aux réalités socio-économiques		1
		6. L'institution a une politique de partenariat avec son environnement.	6. Nombre de stages obligatoires réalisés par l'étudiant en premier cycle.		0
		7. L'institution effectue des enquêtes d'employabilité.	7. Nombre de stages obligatoires réalisés par l'étudiant en second cycle.		2
		8. L'institution réviser ses diplômes et ses programmes sur la base des bilans obtenus.	8. Nombre de conventions signées.		
			9. Nombre de projets développés avec l'industrie ou le monde économique.		
			10. Nombre de réunions avec les chambres de commerce.		
			11. Rapport entre le nombre de formations professionnelles sur le nombre total de formations.		
			12. Existence d'un catalogue (téléphone, email) de ses diplômés.		
			13. Nombre d'enquêtes réalisées auprès des employeurs.		

<p>2.1.4. cooperation with the institution's academic, social and business partners and their impact on the life-long studies and learning provided by the higher education institution (including the development of new and the improvement of old study programmes).</p>	<p>It is recommended to note in this component:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ for which purpose/forms the HEI cooperates with partners; ■ the specific impact of the cooperation on the study and lifelong learning activities, especially whether there is a procedure for changing the study programme, whether the opinion of the social partners is taken into account (whether they are interviewed or involved in the process); <p>Cooperation may take following forms (but are not limited to):</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Participation in the development and evaluation/improvement of study programmes (in curriculum committees or otherwise); ■ reviewing students' final theses; ■ Organisation of student internships; ■ Advising students preparing coursework and theses; 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans quel but et sous quelles formes l'institution coopère avec des partenaires ? 2. Existe-t-il une procédure qui permet de modifier le programme d'étude en fonction de la demande des partenaires sociaux. 3. Est-ce-que les partenaires sociaux font partie des commissions d'étude afin de participer au développement, l'évaluation et l'amélioration des programmes d'étude. 4. Est-ce-que la coopération peut prendre les formes suivantes (mais sans s'y limiter) : <ul style="list-style-type: none"> -Participation au développement et à l'évaluation/amélioration des programmes d'études (dans les commissions des programmes d'études ou autrement) ; réviser les thèses finales des étudiants ; -Organisation de stages étudiants ; <ul style="list-style-type: none"> ● Conseiller les étudiants préparant des cours et des thèses ; ● Enseigner des matières/modules spécifiques du programme d'études ; 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Contrat de partenariat. 2. Dossiers des modifications de programmes. 3. PV des commissions d'études. 4. PV de soutenances. 5. Attestations d'enseignements. <p>Attestations de participation aux séminaires</p>	<p>Directeur-adjoint des systèmes d'information et de communication et des relations extérieures</p>	<p>2</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>1</p>
---	--	--	--	--	-------------------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> ■ teaching specific subjects/modules of the study programme; ■ Participating in joint seminars with lecturers, discussing professional innovations; ■ Participation in joint projects between the HEI and companies/institutions involving teachers and/or students. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Participer à des séminaires communs avec des conférenciers, discuter d'innovations professionnelles ; 			
--	--	---	--	--	--

2.1.1. The suitability of the conditions for studies and for life-long learning

L'ENSB a été créée dans le but d'offrir une formation de qualité en Biotechnologie répondant aux standards nationaux et internationaux. Elle est venue compléter la volonté de l'état algérien de développer un pôle d'excellence en Biotechnologie à Constantine (Algérie) avec la création aussi du Centre National de Recherche en Biotechnologie (CRBt : <http://crbt.dz/>).

L'ENSB offre une formation généraliste d'ingénieur d'état en Biotechnologie. De plus, cinq spécialités de master sont proposées à partir de la 4^{ème} année : Biotechnologie et santé, Biotechnologie de l'environnement, Biotechnologie pharmaceutique, Biotechnologie microbienne et Biotechnologie végétale.

La gestion de la formation est assurée par deux départements : le département de formations préparatoires et le département de Biotechnologie (second cycle).

L'enquête réalisée auprès de la direction adjointe des Enseignements des Diplômes et de la Formation Continue a révélé que l'école suit fidèlement la feuille de route définissant ses missions de formation en relation avec ses moyens humains et matériels. L'offre de formation initiale (lancée en 2014/2015) a été élaborée par un groupe d'enseignants venant d'autres établissements universitaires. Cette offre a été validée et approuvée par la suite par les instances pédagogiques de l'école et du ministère. Actuellement, l'école est en train de revoir sa carte de formation en essayant d'impliquer le maximum de partenaires : employeurs, étudiants, anciens étudiants, ... Cela est encore insatisfaisant et l'école doit faire plus d'efforts pour intégrer tous les acteurs vitaux pour son ancrage dans le contexte régional et national.

Avec l'effectif actuel des étudiants, l'école dispose d'assez de locaux (amphis, salles TD et laboratoires pédagogiques) pour accomplir convenablement sa mission. Néanmoins, quelques équipements scientifiques et réactifs chimiques manquent afin de réaliser tous les travaux pratiques prévus dans le programme d'études.

L'école recrute chaque année de nouveaux enseignants selon le nombre de postes attribués par le ministère. L'ENSB a recruté jusqu'à présent 84 enseignant-chercheurs permanents dans

différentes disciplines (Biologie, Chimie, Physique, Informatique, Langues, Génie des procédés, Electronique). Elle compte aujourd'hui près de 1100 étudiants (toutes années d'études confondues : de la 1^{ère} à la 5^{ème} année). Le taux d'encadrement est autour de 13 étudiants pour chaque enseignant. Ce taux est très appréciable par rapport au taux national (25 étudiant/enseignant). Le taux des enseignants de rang magistral (professeur ou Maître de conférences A) est de 25%. La plupart des enseignants de l'ENSB sont Maîtres de conférences B.

Les notes les plus faibles (au dessous de 2) concernent les relations que l'école entretient avec son environnement. L'école doit avoir une stratégie beaucoup plus efficace afin de développer de fortes relations avec les acteurs externes; qui les aidera dans son développement futur.

2.1.2. Variety of life-long learning forms and conditions;

L'ENSB ne dispose pas encore d'un service pour la formation continue. En effet, l'école a concentré tous ses efforts sur la formation initiale depuis sa création. La validation des acquis d'expérience n'est pas reconnue en Algérie. La seule passerelle possible est entre le système classique et celui de LMD (Licence-Master-Doctorat). A cet effet, l'école propose aux étudiants en fin cycle de suivre des enseignements complémentaires pour avoir une équivalence dans le système LMD.

2.1.3. The system of monitoring the employment and career of graduates and its contribution to the improvement of the studies

Dans le cadre du système de suivi de l'emploi et de la carrière des diplômés et sa contribution à l'amélioration des études (figure 2), l'enquête réalisée auprès de la direction -adjoint des systèmes d'information et de communication et des relations extérieures a montré que les points forts concernent le fait que l'institution dispose d'une cellule d'information et d'orientation, que l'ensemble du personnel participe à sa politique d'information et d'orientation, que l'institution favorise l'insertion professionnelle et dispose d'enseignements de sensibilisation aux réalités socio-économiques (dépassant 50% d'acquis). Aussi, le point le plus fort est que les stages sont intégrés pendant tout le parcours de formation du cycle ingénieur (100% d'acquis). Ainsi, le développement du savoir-faire, le maintien des acquis et le renforcement de la formation par les stages donne à l'école l'opportunité de pouvoir réaliser l'insertion professionnelle de ses étudiants. Les points les plus faibles de cette enquête (ne dépassant pas 25% d'acquis) concernent la politique de l'institution dans le partenariat avec son environnement, les enquêtes d'employabilité effectuées et la révision des diplômes et des programmes sur la base de ces bilans. En effet, très peu de conventions sont signées et très peu de projets sont développés avec l'industrie ou le monde économique. Aussi, l'institution ne possède pas de catalogue (téléphone, email) de ses diplômés et aucun retours de ces derniers. Ceci constitue un réel danger et une menace pour le développement de la formation en fonction de la demande du secteur socio-économique et pourra diminuer le taux d'insertion professionnelle.

2.1.4. Cooperation with the institution's academic, social and business partners and their impact on the life-long studies and learning provided by the higher education institution (including the development of new and the improvement of old study programmer).

L'analyse de l'enquête, effectuée auprès de la direction-adjoint des systèmes d'information et de communication et des relations extérieures sur le domaine de la coopération de l'établissement avec les partenaires sociaux et commerciaux et leur impact sur les études tout au long de la vie et l'apprentissage dispensé par le établissement d'enseignement supérieur (incluant le développement de nouveaux et l'amélioration de l'ancien programmes d'études), révèle que les points les plus forts (50 % d'acquis) consistent en l'existence de plusieurs Contrats de partenariat. Les points faibles (25% d'acquis) consistent au manque de procédures qui permettent de modifier le programme d'étude en fonction de la demande des partenaires sociaux, au faite que les partenaires sociaux ne font pas partie des commissions d'étude afin de participer au développement, l'évaluation et l'amélioration des programmes d'étude et la coopération ne prend pas toutes les formes sans s'y limiter. Seul l'enseignement des matières/modules spécifiques du programme d'études et la participation à des séminaires communs avec des conférenciers ont vu le jour à l'ENSB. Ceci présente une menace sérieuse pour le développement pérenne de l'école. En effet ceci aurai certainement un effet négatif sur l'employabilité des étudiants diplômés et permettrait une régression de la qualité de la formation vers le développement et l'innovation.

III-2-2- La conformité des conditions d'études et de la formation continue avec les dispositions du ministère de l'enseignement supérieur Algérien

Les investigations de cette partie ont données les résultats suivant :

Titre	Description	Questions	Preuves	Acteur	Notes
2.2. The alignment of the conditions for studies and for life-long learning with the provisions to date of the EHEA and the EU documents relating to higher education					
2.2.1. alignment of the strategic documents relating to studies and lifelong learning with the provisions of the Europe	This component recommends detailing and justifying the extent to which the HEI's development strategy and/or strategic action plan and other strategic documents (e.g. three-year and annual plans) are in line with the provisions of the European Higher Education Area as well as EU documents related to higher	1. Existe-t-il une réflexion sur la transmission des savoirs ?	1. PV de CP Exemple : PV de CPM (comité pédagogique modulaire) de la matière Bioinformatique de la 3^{ème} année (S2-2021/2022) (Annexe n°03)	Directeur adjoint des Enseignements, des Diplômes et de la Formation Continue	2
		2. Est-ce-que la didactique, attachée aux contenus disciplinaires et à leur processus d'apprentissage est centrée sur l'étudiant ?	2. PV de réunion pédagogiques. Exemple : PV des réunions pour la révision des programmes d'études : n° 01 et 02 d'équipe de domaine élargie de l'année 2020		3

<p>an Higher Education Area and the EU documents relating to higher education;</p>	<p>education. For example, how student-centred learning and student-centred didactics is implemented, how the accessibility of studies is ensured, how the interaction between studies and research and innovation/business is implemented at the various stages of studies.</p> <p>This component also recommends addressing the extent to which the internal quality assurance system in the field of study and lifelong learning is in line with the ESG and is adequate and effective in achieving the learning outcomes (qualifications) set out in the study programmes.</p> <p>It is recommended to note in this component:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ whether/how academic support (including for non-traditional students) is provided and its impact on student achievement; ■ whether/to what extent individual study plans are available; 	<p>3. Comment l'accessibilité des études est assurée ?</p>	<p>(Annexes n°04 et n°05)</p>	<p>2</p>			
		<p>4. Comment l'interaction entre études et recherche et innovation/entreprise est mise en œuvre aux différentes étapes des études ?</p>	<p>4. Enquête auprès des étudiants. Questionnaire destiné aux étudiants (Annexe n°06)</p>		<p>1</p>		
		<p>5. Est-ce-que le système d'assurance qualité interne dans le domaine d'études et d'apprentissage est adéquat et efficace pour atteindre les résultats d'apprentissage (qualifications) définis dans les programmes d'études ?</p>	<p>3. Formation des nouveaux enseignants. Les enseignants nouvellement recrutés suivent une formation sur l'utilisation des TIC (Technologie de l'Information et de la Communication) (Annexe n°07)</p>			<p>0</p>	
		<p>6. Existe-t-il un soutien scolaire qui fournit un impact sur la réussite des élèves ?</p>	<p>4. Exposés, ateliers... Les différents types d'enseignements sont encouragés : les étudiants de 5^{ème} année suivent quelques ateliers pratiques selon leur spécialité de master : exemple : planning des ateliers de l'année universitaire 2019/2020 (Annexe n°08).</p>				<p>2</p>
		<p>7. Est-ce-que les plans d'études</p>	<p>5. Evaluation des qualifications.</p> <p>6. Cours en plus et révisions.</p> <p>7. Planning des cours individuels. Cela n'existe pas encore. Une forme de tutorat est prévue dans le futur.</p>				

	<p>whether/how distance learning/e-study is organised.</p>	<p>individuelles sont disponibles ?</p> <p>8. Est-ce-que les enseignements à distance (en ligne) sont organisés ?</p>	<p>Néanmoins, tous les étudiants de la même année suivent les mêmes enseignements selon un emploi du temps (Annexe n°09).</p> <p>8. Plate-forme des cours à distances L'école dispose d'une plateforme moodle d'e-learning : http://moodle.ensbio.tech.edu.dz/login/index.php</p>		
<p>2.2.2. dynamics of the international (incoming and outgoing) mobility of teaching staff and students and its impact on the activities of the higher education institution;</p>	<p>This component recommends focusing on student mobility:</p> <p>whether the procedures for crediting courses studied abroad are clear and known to students; the dynamics of the number and ratio of outgoing and incoming students;</p> <p>whether the higher education institution offers courses in a foreign language that students can study in preparation for their studies abroad;</p> <p>the selection criteria for higher education institutions/programmes of study offered for foreign studies;</p> <p>the diversity and quality of the countries and partner HEIs</p>	<p>1-L'institution dispose de procédures de validation des cours suivis par les étudiants à l'étranger.</p> <p>2- Les procédures de validation des cours à l'étranger sont-elles claires et connues par les étudiants ?</p> <p>3-L'institution dispose elle d'une dynamique de la mobilité étudiante ?</p> <p>4-Quel est le ratio étudiants sortant/étudiants entrant ?</p> <p>5-L'établissement propose-t-il des</p>	<p>1. Les procédures mises en place pour valider les cours suivi par les étudiants à l'étranger.</p> <p>2-Existence d'une cellule d'information et d'orientation pour les étudiants.</p> <p>3-Affichage des procédures.</p> <p>4-Existence de rubriques d'information sur le site web de l'institution et de dépliants.</p> <p>5- Bilan détaillé de la mobilité</p>	<p>Directeur-adjoint des systèmes d'information et de communication et des relations extérieures</p> <p>Directeur adjoint des Enseignements, des Diplômes et de la Formation Continue</p>	<p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>2</p>

	<p>selected for study visits and the dynamics of their numbers;</p> <p>■ the specific impact of international student mobility on studies and lifelong learning activities in the HEI (e.g. initiation of courses of study and/or other study innovations, student projects, changes in the activities of student representations, etc.).</p> <p>and mobility of teachers:</p> <p>■ the diversity and quality of the countries and partner HEIs selected for visits, and the dynamics of their numbers;</p> <p>■ the specific impact of the international mobility of teachers on studies and lifelong learning activities in the HEI (e.g. initiation of courses, joint degree programmes and/or other curricular innovations, projects, research, joint publications, etc.).</p>	<p>cours en langues étrangères afin d'augmenter les compétences linguistiques des étudiants ?</p> <p>6- Quelle est la diversité et la qualité des pays et EES partenaires sélectionnés pour les visites d'étude pour les étudiants et quelle est la dynamique de leur nombre ?</p> <p>7- Quels sont les critères de sélection pour l'enseignement supérieur établissements/pr ogrammes d'études proposés pour les études à l'étranger ?</p> <p>8- Quel est l'impact spécifique de la mobilité internationale des étudiants sur les études (lancement de programmes d'études, les innovations, projets) ?</p> <p>9- Quelle est la diversité et la qualité des pays et EES partenaires sélectionnés pour</p>	<p>internationale (Listes des étudiants concernés par la mobilité et dossiers de candidature).</p> <p>6-Le ratio des étudiants sortant /étudiants entrant.</p> <p>7-Existence de programmes d'enseignement cohérents de langues étrangères au sein de l'institution.</p> <p>8-Existence de laboratoire de langues au sein de l'institution</p> <p>9-Liste des langues étrangères enseignées.</p> <p>10-Existence d'une plateforme de préparation linguistique.</p> <p>11- La liste des pays sélectionnés pour la mobilité étudiante à l'étranger.</p> <p>12- Critères de sélection des pays et la dynamique de leur nombre.</p> <p>13-Existence de procédures qui définissent les critères de sélection des EES d'accueil selon la qualité des</p>		<p>0</p> <p>0</p> <p>0</p> <p>2</p> <p>2</p>
--	--	--	--	--	--

		<p>les visites d'enseignants et quelle est la dynamique de leur nombre ?</p> <p>10- Quel est l'impact spécifique de la mobilité internationale des enseignants sur les études et les activités d'apprentissage tout au long de la vie dans l'EES (par exemple, lancement de cours, programmes de diplômes conjoints et/ou autres innovations, projets, recherches, publications conjointes, etc.) ?</p>	<p>programmes d'études proposés.</p> <p>14-Nombres d'innovations et des projets suite à la mobilité étudiante.</p> <p>15-Liste des pays pour la mobilité enseignante à l'étranger.</p> <p>16-Publication et co-publication avec l'établissement d'accueil.</p> <p>17- Nombre de thèses Co-encadrées et Nombre de thèses soutenues.</p> <p>18-Les projets de recherche lancés.</p> <p>19- Les programmes d'études lancées.</p>		
<p>2.2.3. recognition pursuant to the Lisbon Recognition Convention of the qualifications, periods of studies abroad</p>	<p>It is recommended to analyse :  whether/to what extent there is an approved procedure for crediting the results of prior learning (in other national HEIs or abroad and/or non-formal learning).</p>	<p>1- L'institution dispose-t-elle d'une procédure établie et approuvée pour créditer les résultats de l'apprentissage antérieur (dans d'autres EES nationaux ou à l'étranger et/ou pour</p>	<p>1. Existence de Procédures d'évaluation des résultats de l'apprentissage antérieur.</p> <p>Les modalités d'accès ainsi que l'organisation de la formation sont régis par les deux arrêtés ministériels : n°12 et 13 du 08 Janvier 2017</p>	<p>Directeur adjoint des Enseignements, des Diplômes et de la Formation Continue</p>	<p>0</p>

non-formal compétences.		l'apprentissage non formel) ?	(Annexes n° 10 et n°11).		
-------------------------	--	-------------------------------	--------------------------	--	--

2.2.1. The compliance of conditions for studies and for life-long learning with the provisions to date of the European Higher Education Area

L'acte pédagogique est la mission centrale assurée par les établissements universitaires. Cela se fait concrètement par la transmission des savoirs entre l'enseignant et l'étudiant. A cet effet, plusieurs réunions pédagogiques (comités pédagogiques) sont organisés entre : enseignants, représentants d'étudiants et l'administration (département) ; dans le but de discuter tous les aspects en relation avec les études : le déroulement des enseignements durant le semestre et leur état d'avancement, le mode d'évaluation et la programmation des examens,... A l'ENSB, deux réunions sont prévues pour chaque année d'étude par semestre ; sanctionnée par un PV rédigé et affiché. Chaque enseignant chargé de module est invité à présenter un compte rendu du comité pédagogique modulaire (CPM) qui comprend tous les enseignants impliqués dans l'enseignement de la matière en question.

La programmation des enseignements est planifiée selon un emploi du temps communiqué aux enseignants et aux étudiants au début de chaque semestre. L'écrasante majorité des enseignements à l'ENSB se font en présentiel avec l'utilisation de la plateforme e-learning Moodle de l'école : <http://moodle.ensbiotech.edu.dz/login/index.php>. Durant la pandémie COVID-19, tous les enseignements ont été organisés à distance en utilisant des plateformes telles que : Zoom, Google classroom, Google meet, Straleaf, ...

L'interaction avec le milieu d'entreprise est encouragée afin de permettre aux étudiants de découvrir le milieu professionnel. A partir de la 3^{ème} année, un stage en entreprise est programmé chaque année. A la fin du cursus, chaque étudiant aura réalisé trois stages différents. Un projet de fin d'études (PFE) est prévu durant le second semestre de la 5^{ème} année. Les étudiants sont encouragés à effectuer ce projet en milieu industriel. Force est de constater qu'il y a eu très peu de projets qui se sont déroulés en entreprise. La même observation peut se faire sur le nombre de sorties organisées au profit des étudiants qui également très faible.

2.2.2. Dynamics of the international (incoming and outgoing) mobility of teaching staff and students and its impact on the activities of the higher education institution

Ainsi, dans la dynamique de l'international (entrant et sortant) mobilité des personnels enseignants et étudiants et son impact sur l'activité de l'établissement d'enseignement supérieur; l'enquête auprès de la direction-adjointe des systèmes d'information et de communication et des relations extérieures a montré plusieurs points faibles tels que l'inexistence d'une dynamique de la mobilité étudiante ni d'aucune procédures de validation des cours suivis par les étudiants à l'étranger (0% d'acquis) et ceci est une menace pour le développement de la formation et de l'innovation au sein de l'institution. Les seuls point forts (50% d'acquis) sont la mobilité des enseignants et la proposition de cours en langues étrangères afin d'augmenter les compétences linguistiques des étudiants. Ceci présente une opportunité pour établir des projets de recherche à fin de permettre une légère mobilité des

étudiants doctorant avec un co-encadrement et des co-publications avec l'établissement d'accueil.

2.2.3. Recognition pursuant to the Lisbon Recognition Convention of the qualifications, periods of studies abroad, non-formal competences.

L'école, comme toutes les autres écoles supérieures algériennes, accueillent des nouveaux bacheliers, ayant des conditions particulières (moyenne de bac), en 1^{ère} année. Après la fin du premier cycle (deux années), les étudiants passent un concours d'accès au second cycle.

Ce concours est également ouvert aux étudiants externes venant des autres établissements universitaires (universités ou écoles) de la filière Biotechnologie. Aucun autre moyen n'existe actuellement pour intégrer ou valider un cursus au sein de l'école.

A la fin de chaque semestre, une enquête auprès des étudiants est réalisée afin d'avoir leur feedback sur les enseignements dispensés au cours de semestre. Cela constituera une base de travail pour d'éventuelles améliorations des enseignements dans le futur. Cette initiative a été lancée d'une façon formelle par le service Assurance et Qualité et les deux départements durant le premier semestre de l'année universitaire 2021/2022. Le taux de participation des étudiants était relativement faible.

L'école n'offre pas de plans d'études individuelles ou personnalisées. Les mêmes enseignements sont proposés à l'ensemble des étudiants. Cependant, une forme de tutorat a été prévue notamment pour les étudiants externes venant intégrer l'école après avoir réussi le concours du second cycle. Cela n'a pas été mis en œuvre. Par ailleurs, les notes les plus faibles sur la figure 4 sont dus à l'absence de plans d'études individuels.

Analyse SWOT : Principales forces et faiblesses du domaine de la gestion stratégique

Les figures ci-après résument les résultats de l'évaluation réalisée

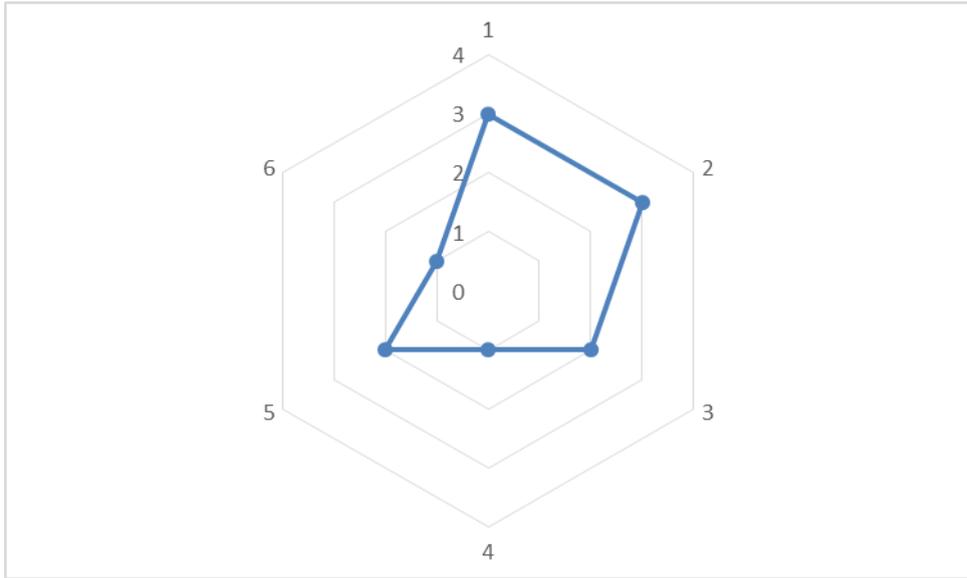


Figure : représentation graphique du Critère 2.1.1

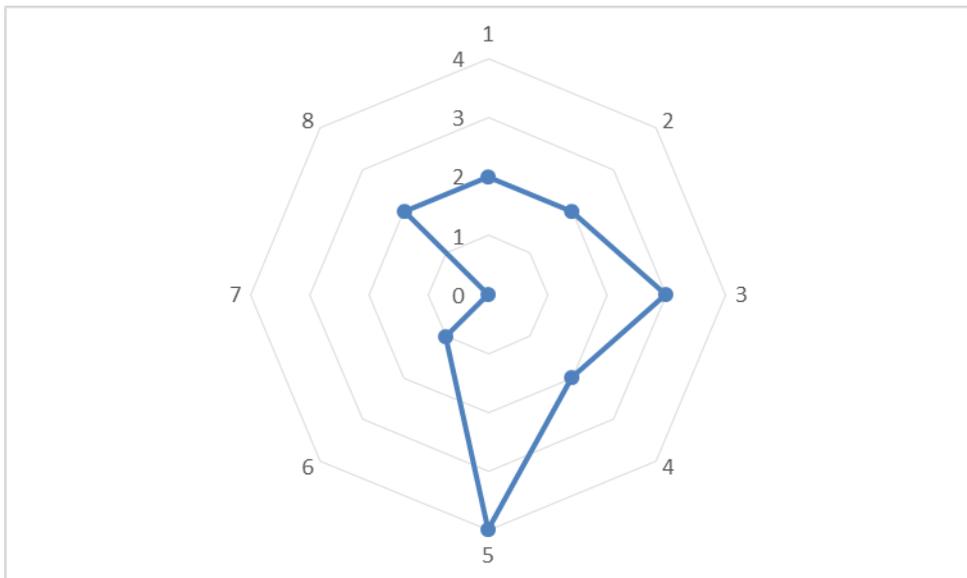


Figure : représentation graphique du Critère 2.1.3

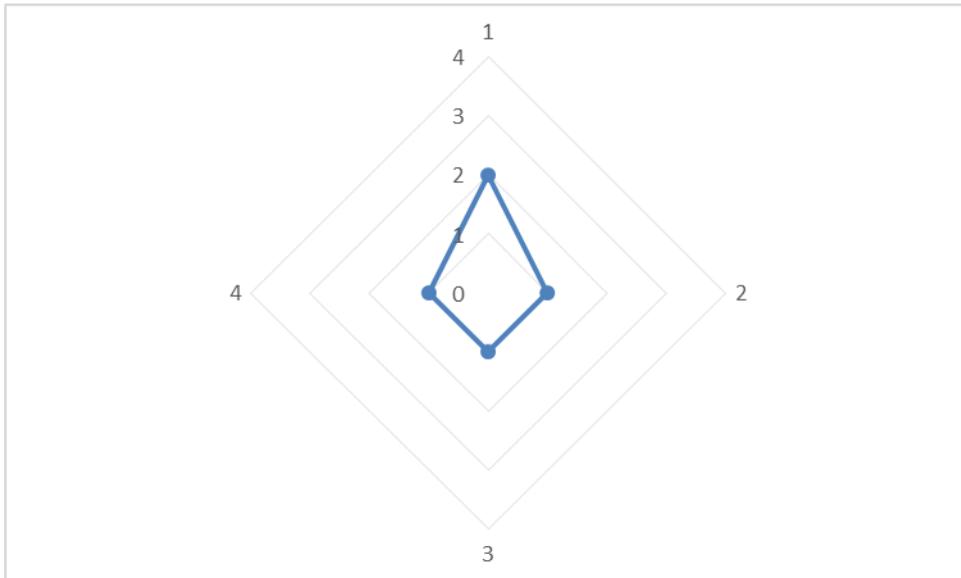


Figure : représentation graphique du Critère 2.1.4

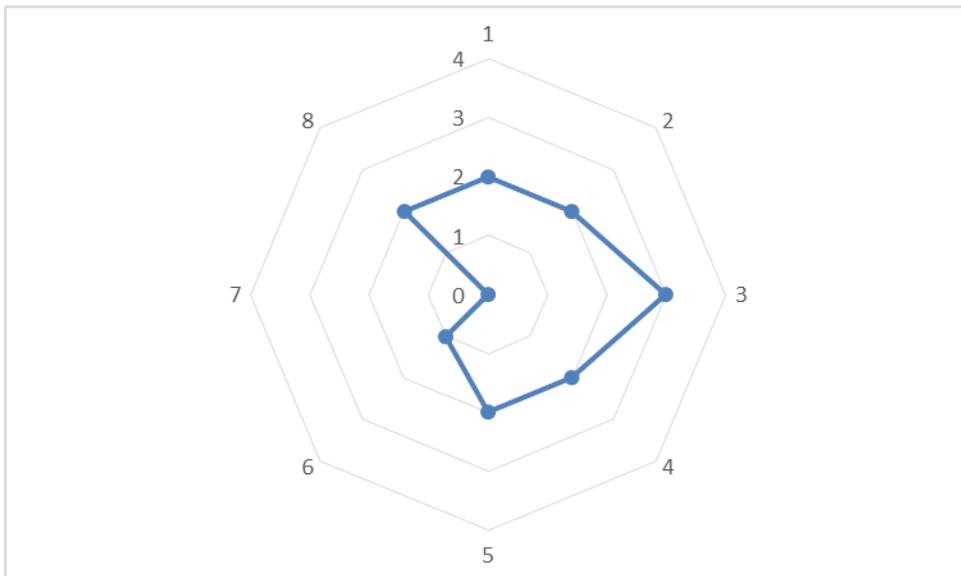


Figure : représentation graphique du Critère 2.2.1

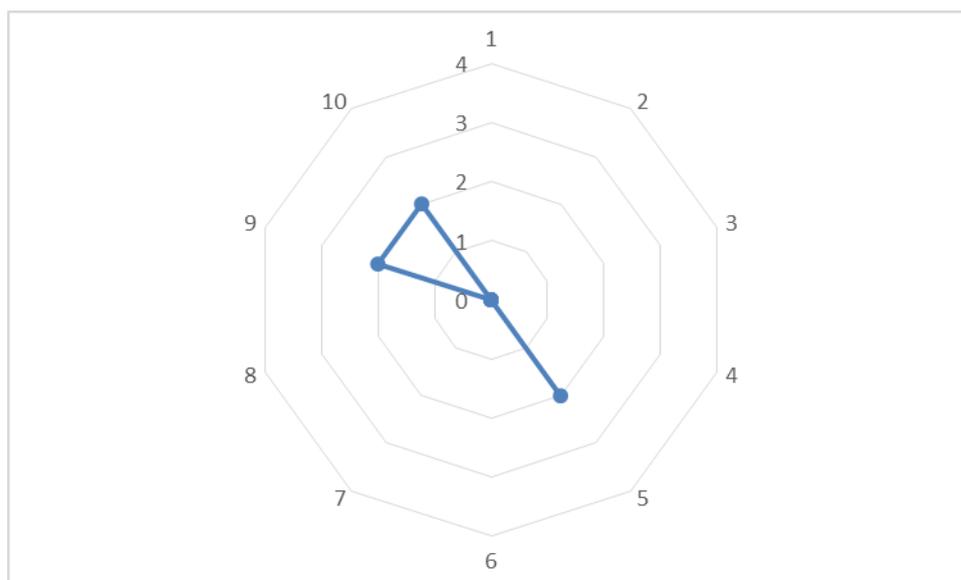


Figure : représentation graphique du Critère 2.2.2

La matrice SWOT de la partie étude académique et formation continue

Forces:

- L'offre de formations est en adéquation avec les missions et les compétences de l'école.
- L'offre de formations est élaborée par les instances pédagogiques de l'établissement.
- Disponibilité de moyens humains et matériels suffisants.
- Les enseignements sont renforcés par des stages pratiques en milieu professionnel à partir du second cycle.

Faiblesses:

- Le système Qualité est à améliorer pour l'aspect formation.
- Absence de formation continue.
- Manque d'enquêtes d'employabilité.
- Mise en oeuvre de tutorat.

Opportunités:

- Tissu industriel pharmaceutique intéressant.
- Réseau Alumni des anciens étudiants de l'école.
- Le pôle d'excellence en Biotechnologie à Constantine.

Menaces:

- L'environnement externe de l'établissement est très peu impliqué dans l'élaboration des programmes de formations.
- L'établissement n'a pas développé suffisamment de partenariat avec son environnement (lycées, entreprises, ...).
- Absence de mobilité internationale entrante.

III-3- Recherche scientifique

L'école supérieure est une structure à statut régi par décret exécutif N° 16-176 DU 14/06/2016, dont l'organisation administrative et celle des services techniques sont définies par l'arrêté interministériel du 25/02/2018 JO N° 17 du 18 mars 2018.

Le mode de fonctionnement du domaine «RECHERCHE» est décrit selon l'organisation des items présentés par le référentiel national de l'assurance qualité. Il indique le type d'action, sa description, les structures qui en sont responsables, les documents et preuves en rapport (ANNEXE la procédure de recherche).

III-3-1- La pertinence des activités de recherche

Les axes de recherche sont classés par ordre de priorité pour le développement de l'école et du secteur socio-économique dans le domaine de la recherche et du développement des différents secteurs ministériels concernés et le développement des domaines du biotechnologie (Loi d'orientation sur la recherche scientifique et développement technologique article 7. Loi 15-21). En vue d'atteindre ces objectifs, l'école participe à des projets de recherches multidisciplinaires nationaux et internationaux (liste des projets internationaux et nationaux). Elle entretient tant au niveau national qu'international des relations de coopération avec ses partenaires.

- Les activités permanentes d'enseignement et de recherche sont assurées par un personnel formé (procédure de gestion et de qualification du personnel s'inspirant du JO. N° 23 du 04/05/2008 décret N°08-130 du 03/05/2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur.
- L'école dispose de laboratoires de recherche et autres infrastructures (serres, halles technologiques, parcelles expérimentales).

Les axes de recherche sont définis par les équipes de recherche et sont orientés en fonction des priorités encouragées au niveau national et international selon les besoins du secteur socio-économique. Les chercheurs orientent leurs thèmes de recherche en fonction des besoins et des moyens dont ils disposent. Les éléments de réflexions et d'orientation en matière de recherche sont concertés et discutés par les LR (conseils de laboratoires), le CSD et le CSE de l'école.

Les programmes de recherche sont appuyés tant sur le plan scientifique, technique que financier par des services spécifiques (DAFDR, bibliothèques, RELEX et service budget de l'école).

- Les moyens de recherche disponibles à l'école sont mobilisés et mutualisés au profit des laboratoires de recherche, tel que recommandé par la direction de l'école.

L'auto-évaluation de cette partie a révélé les résultats suivants :

Titre	Description	Questions	Preuves	Acteur	Notes
3.1. La pertinence des activités de recherche et/ou d'art					
3.1.1. alignement des activités de recherche (recherche appliquée)	Il est recommandé de faire attention à : <ul style="list-style-type: none"> • la pertinence des domaines scientifiques et/ou des programmes artistiques professionnels par rapport à la mission 	1- Est-ce que les domaines de recherche scientifiques sont pertinents par rapport à la mission et les objectifs stratégiques de l'ENSB ? 2- Est-ce que les recherches menées sont pertinentes et répondent aux	1.1. Décret exécutif n° 21-144 du 5 Ramadhan 1442 correspondant au 17 avril 2021 fixant les conditions d'exercice et de rétribution des	Directrice Adjointe chargée de la formation doctorale	1- 2- 3- 4- 5- 6-

<p>ée) et/ou d'art avec la mission et les documents stratégiques de l'établissement;</p>	<p>et aux objectifs stratégiques de l'EES ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • la pertinence des activités de recherche/artistiques professionnelles par rapport aux documents stratégiques nationaux/régionaux et/ou sectoriels et/ou transversaux ; • la dynamique des publications et des mémoires soutenus, et des publications, conférences et expositions d'art de l'établissement d'enseignement supérieur, selon les domaines d'études et/ou domaines d'activité ; • les résultats de l'évaluation de la production scientifique. <p>Ce volet est directement lié au 1.1.1 - programmes de troisième cycle, ainsi qu'à l'analyse des liens des programmes de premier et deuxième cycles avec la recherche.</p>	<p>besoins de progression académique et aux attentes en matière de développement communautaire, dans le cadre des plans stratégiques nationaux et régionaux?</p> <p>3- Est-ce que l'ENSB développe des mécanismes pour mesurer l'impact de la recherche scientifique et technologique sur son environnement.</p> <p>4- Est-ce que l'ENSB assure une certaine dynamique à travers : la publication des résultats des travaux de sa recherche ; l'organisation et participe à des manifestations scientifiques ?</p>	<p>activités de recherche scientifique et de développement technologique à temps partiel. (ANNEXE 1)</p> <p>1.2. Circulaire n°06 du 09/12/2019 (ANNEXE 2)</p> <p>1.3. Référentiel des axes prioritaires de recherche (ANNEXE 3)</p> <p>2.1. Liste et canevas des projets inscrits au niveau local, régional et national (PRFU, prima, projet impact, équipes mixtes) (Annexes 4a, 4b, 5a, 5b, 6a, 6b, 7)</p> <p>2.3. Circulaire n°06 du 09/12/2019 (ANNEXE 8)</p> <p>2.2. le décret ministériel de la création de l'ENSB (11-399 du 28/11/2011) (ANNEXE 9)</p> <p>2.3. les axes de recherche au sein des laboratoires de recherche (canevas des équipes de recherche) (annexe 10)</p> <p>1.5. référentiel national du MESRS en tenant compte des priorités nationales (sécurité alimentaire, santé des citoyens et sécurité énergétique) (Annexe 3)</p> <p>3.1. canevas de l'équipe mixte (chercheurs-partenaires socio-économiques) (ANNEXE 7)</p>	<p>de la recherche scientifique et de développement technologique et de l'entrepreneuriat.</p>	<p>Tot al a : 2</p>
--	---	--	--	--	------------------------------------

		<p>5- Est-ce que l'ENSB a mis en place un système d'évaluation interne de ses activités de recherche ?</p>	<p>4.1. Nombre de publications par domaine d'étude et par auteur: https://ensbiotech.edu.dz/2014-11-09-16-26-59/publications/articles-par-auteur)</p> <p>Santé :</p> <p>https://doi.org/10.1007/s00604-017-2583-7</p> <p>https://doi.org/10.1016/j.coelec.2018.06.013</p> <p>Agronomie :</p> <p>https://doi.org/10.3389/fpls.2018.00199</p> <p>https://doi.org/10.1111/pa.12813</p> <p>environnement :</p> <p>https://doi.org/10.1016/j.chemosphere.2020.129158</p> <p>Intitulés des manifestations</p>		
--	--	--	---	--	--

		<p>6- Est-ce que l'évolution de la recherche au niveau des laboratoires est évaluée ? est ce qu'il l'ENSB a mis en place des structures de pilotage qui garantissent le bon fonctionnement et le suivi des activités de recherche ?</p>	<p>scientifiques organisées par l'ENSB.</p> <p>4.2. Le séminaire national sur les biotechnologies en Algérie en 2019 (https://ensbiotech.edu.dz/servicepratique/evenement/1383-premier-seminaire-nationale-sur-les-biotechnologies-a-l-ensb) (ANNEXE 11)</p> <p>4.3. Webinar (JSNEABA) en 2020 : https://ensbiotech.edu.dz/servicepratique/evenement/1460-jsneaba-20</p> <p>Manifestations scientifiques auxquelles l'ENSB a participé</p> <p>4.3. International seminar on genome and wheat sequencing en 2019. https://www.umc.edu.dz/index.php/fr/2013-01-21-15-27-57/item/1804-international-seminar-genome-and-wheat-sequencing) (ANNEXE 12)</p> <p>5.2. PVs des CSE et CSD</p> <p>PV n° 3/2019 du Conseil Scientifique de l'ENSB tenu le 21 Juillet 2019 (annexe13)</p>		
--	--	---	--	--	--

			<p>PV n° 2/2019 du Conseil Scientifique de l'ENSB tenu le 15 Mai 2019 (annexe14)</p> <p>PV n° 1/2021 du Conseil Scientifique de l'ENSB tenu le 10 Juin 2021 (annexe15)</p> <p>PV du comité scientifique du département de biotechnologie (CSDB) n° N° 08 du 11 Décembre 2019 (annexe17)</p> <p>PV du comité scientifique du département de biotechnologie (CSDB) n° N° 10 DU 27 Mai 2021 (annexe18)</p> <p>PV du comité scientifique du département de iotechnologie (CSDB) n° 11 du 14 novembre 2021 (annexe19)</p> <p>6.1. PV de réunion du comité de la formation doctorale qui porte sur l'innovation des thèmes</p> <p>PV n°6 de la Réunion du CFD du 5 mai 2021 (annexe20)</p> <p>PV n°2 de la Réunion du CFD du 13 mars 2022 élargie aux co-directeurs de thèses (annexe21)</p>		
--	--	--	---	--	--

			<p>6.2. Bilan des Doctoriales</p> <p>Bilan des Doctoriales n°01/2021 (annexe 22)</p> <p>6.3. les bilans des équipes et des projets de recherche.</p> <p>Bilans quadriennales d'activité de recherche de l'équipe BVAP (annexe 23)</p> <p>6.4. Décret exécutif n° 19-231 du 12 Dhou El Hidja 1440 correspondant au 13 août 2019 fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des laboratoires de recherche. (annexe 24)</p>		
<p>3.1.2. alignement d'activités de recherche (recherche appliquée) et/ou d'art (et programmes d'études de cycle 3) avec les priorités du dévelop</p>		<p>1- Est-ce que le programme d'étude du troisième cycle et les projets de recherche sont en adéquation avec le programme du premier et du deuxième cycle ?</p>	<p>1.1. Bilan des Doctoriales (annexe 22)</p> <p>1.2. Pvs des CFD : PV n°6 de la Réunion du CFD du 5 mai 2021 (annexe20) PV n°2 de la Réunion du CFD du 13 mars 2022 élargie aux co-directeurs de thèses (annexe21)</p> <p>1.3. Intitulés et canevas des sujets de thèses (Annexe25)</p>		<p>1- 3</p> <p>Total b : 3</p>

<p>pement économique, culturel et social national et/ou régional</p>			<p>1.4. le programme de formation (troisième cycle, second cycle et du premier cycle) (Annexe 26, 27)</p> <p>1.5 PV N°01 du 18/01/2021 du conseil de direction de l'ENSB (Annexe 16)</p>		
<p>3.1.3. impact des partenariats académiques, sociaux et commerciaux sur les activités de recherche (recherche appliquée) et/ou artistiques de l'établissement d'enseignement supérieur.</p>	<p>Dans cette composante, il est recommandé de prêter attention à : • les spécificités de la coopération avec les partenaires dans chaque catégorie et la pertinence des activités conjointes par rapport aux objectifs stratégiques ; • la variété des formes de coopération ; • l'impact spécifique de la coopération sur les EES activités de recherche/artistiques - initiation de nouvelles lignes de recherche, coopération dans des programmes doctoraux et post-doctoraux, projets communs, publications, etc</p>	<p>1-Est-ce que l'ENSB possède des conventions et des projets de recherche en coopération avec des institutions internationales ? quel est l'impact de cette coopération ?</p> <p>2- Est-ce que l'ENSB possède des conventions et des projets de recherche en coopération avec des institutions nationales ? quel est l'impact de cette coopération ?</p> <p>3- Est-ce que l'ENSB possède des conventions et des projets de recherche en coopération avec des partenaires socio-économiques ? quel est l'impact de cette coopération ?</p>	<p>1.1. Consortium agreement du projet DIVICIA (PRIMA- 2019) (Annexe 28)</p> <p>1.2. Université de Technologie de Compiègne (Annexe 36)</p> <p>1.3. ACCORD Cadre -Collège de Maisonneuve Montréal-Canada (Annexe 38)</p> <p>1.4. ACCORD de coopération -Université d'Angers France (Annexe 40)</p> <p>2.1. Canevas du projet à impact socioéconomique avec CRBt (Annexes 6a, 6b)</p> <p>2.2. Canevas de l'équipe mixte (Annexe 7)</p> <p>2.3. les conventions avec :</p> <p>CRBt (annexe 29), UDCMA-CRTI de Sétif (annexe 30), CATI (Annexe 31), Centre Universitaire Abdelhafid Boussof Mila (Annexe</p>	<p>Directrice Adjointe chargée de la formation doctorale de la recherche scientifique du développement technologique et de l'entrepreneuriat</p>	<p>1-1 2- 3 3- 2 Total c : 2</p>

			<p>32), Université Badji Mokhtar d'Annaba (Annexe 33),</p> <p>Ecole Polytechnique de Constantine (annexe 39)</p> <p>2.4. canevas des sujets de thèse de doctorat en collaboration avec : CRBt (annexe 41 , 43), CRSP et CNRS(annexe 42), CRTI-Sétif (annexe 44), CRTSE-Alger (annexe 45), Université Ferhat Abbas Sétif (annexe 46).</p> <p>3.1. les conventions avec : SAIDAL (Annexe 34), HUPP Pharma (Annexe 35),</p> <p>3.2. Canevas du projet à impact socioéconomique avec CRBt (Annexes 6a, 6b)</p> <p>3.3. Canevas de l'équipe mixte (Annexe 7)</p> <p>3.4. Convention avec l'Institut de Technologie et de Management (Sarl TEMA)-(Annexe 37)</p>	
--	--	--	---	--

Suite à l'enquête par questionnaires réalisées avec la Directrice Adjointe chargée de la formation doctorale, de la recherche scientifique, du développement technologique et de l'entrepreneuriat concernée par le chapitre « **pertinence des activités de recherche et/ou d'art** » au sein de l'Ecole Nationale Supérieure de Biotechnologie (ENSB), nous avons pu analyser la situation de l'ENSB en terme d'assurance-qualité dans ce champ. Les annotations approximatives (de 1 à 4) attribués à chaque réponse en relation aux différents aspects qui concernent le champ en question (**tableau 1, figure 1 et 2**) montrent l'engagement de l'ENSB en faveur de l'amélioration continue de la qualité et des objectifs stratégiques, néanmoins, certains aspects restent à développer et à améliorer.

D'une manière générale les domaines de recherche au sein de l'ENSB sont conformes à la mission et aux objectifs stratégiques de l'ENSB basés principalement sur les trois priorités nationales ; sécurité alimentaire, sécurité énergétique et santé du citoyen, selon le référentiel national des axes prioritaires de recherche (**Annexe 3**). Cela a créé une grande dynamique de

publications de résultats scientifiques sous forme de publications indexées, de thèses soutenues et de communications dans des congrès nationaux et internationaux. Néanmoins, la production scientifique des chercheurs de l'ENSB n'est pas toute visible sur le site internet de l'école, ce qui nécessite une mise à jour continue de sa base de données.

Malgré le jeune âge de l'ENSB, deux laboratoires de recherche ont été créés et plusieurs projets de recherche ont été agréés au niveau national (PRFU, PRIMA, projet à impact socio-économiques, équipes mixtes) (**Annexes 4a, 4b, 5a, 5b, 6a, 6b, 7**). Cependant, l'ENSB doit développer des mécanismes pour mesurer l'impact de la recherche scientifique et technologique sur son environnement et mettre en place des structures de pilotage qui garantissent le bon fonctionnement et le suivi des activités de recherche, cette fonction est assurée en partie par le Conseil du Laboratoire, le Comité Scientifique du Département et le Conseil Scientifique de l'ENSB (**annexe13-24**)

Le programme de formation du premier et du deuxième cycle constitue une base importante pour le programme d'étude du troisième cycle et les projets de recherche développés au niveau de l'ENSB.

Dans le but de s'ouvrir sur son environnement national et international, l'ENSB a mis en place diverses conventions, projets de recherche et thèses doctorales en coopération avec des institutions nationales et internationales travaillant dans les domaines visés par la recherche au sein de l'ENSB ; que ce soit des établissements publics ou bien des partenaires socio-économiques (**Annexes 28- 46**). Toutefois, une base de données contenant toutes les informations nécessaires relatives aux activités de recherche au sein de l'ENSB doit être mise en place dans les meilleurs délais.

III-3-2- Les liens internationaux et le caractère des activités de recherche et leur conformité avec les dispositions de ministère de l'enseignement supérieur Algérien en matière de recherche scientifique

Les partenaires sont identifiés en fonction des problématiques nationales et des programmes de recherche élaborés. L'école entretient en ce sens des relations de travail à l'échelle nationale via plusieurs types de projets de recherche (liste des projets nationaux).

A ce titre l'école assure la mobilité des chercheurs au niveau national. Plusieurs chercheurs participent à des activités en dehors de l'ENSB (expertise, jury de thèse, etc.).

L'école entretient une activité de recherche en relation avec le partenaire international à travers des conventions et des projets de recherche opérationnels.

Dans le cadre des projets de coopération, l'école assure la mobilité à l'international des chercheurs impliqués dans les programmes de recherche pour des séjours de formation et/ou de manifestations scientifiques (bilan de mobilité).

Plusieurs travaux de thèses sont menés en partenariat avec des institutions internationales d'enseignement, de recherche et de développement.

Dans le cadre des activités de recherche, l'école accueille divers partenaires d'institutions étrangères. Leurs interventions s'inscrivent dans le cadre d'activités d'enseignement et de recherche.

L'école diffuse de façon régulière et systématique les publications des chercheurs dans les revues nationales et internationales sur le site web de l'école.

Elle organise et participe à des manifestations scientifiques nationales et internationales.

Les résultats des investigations établies pour cette partie lors de l'opération d'auto-évaluation sont les suivantes

Titre	Description	Questions	Preuves	Acteur	Notes
<p>.2. Les liens internationaux des activités de recherche et développement et/ou artistiques de la universités et leur alignement sur les dispositions de l'Espace européen de la recherche</p>					
<p>3.2.1. l'alignement de l'enseignement supérieur</p> <p>les documents stratégiques de l'établissement relatifs à la recherche et/ou activités artistiques avec priorités de l'Espace européen de la recherche</p>	<p>Cette composante recommande de détailler et de justifier dans quelle mesure la stratégie de développement/le plan d'action stratégique de l'EES et d'autres documents d'études stratégiques (par exemple, les plans triennaux et annuels) sont conformes aux priorités de l'Espace européen de la recherche (voir 1.1.1).</p>	<p>1-Existe-t-il un plan d'action stratégique du ministère de l'enseignement supérieur en ce qui concerne la recherche sur le plan National ou régional (maghrébin, africain, méditerranéen) ?</p> <p>2- Est-ce que les recherches menées sont pertinentes et répondent aux besoins de progression académique et aux attentes en matière de développement régional ?</p>	<p>1-En cours création (Notification des projets de recherche nationale-internationale)</p> <p>2- Prima full proposal template technical annex part 2, version 1.0 – 13 may 2019</p>	<p>Directrice Adjointe chargée de la formation doctorale et de la recherche scientifique du développement technologique et de l'entrepreneuriat</p>	<p>1</p> <p>2</p>
<p>3.2.2. participation à des projets internationaux de recherche et/ou d'art ;</p>	<p>Dans cette composante, il est recommandé de prêter attention à :</p> <ul style="list-style-type: none"> la pertinence des projets scientifiques et/ou artistiques internationaux par rapport à la mission et aux objectifs stratégiques de l'EES ; la diversité et la dynamique des domaines/disciplines scientifiques et le nombre de partenaires des projets ; le statut de la collaboration : coordinateur/partenaire 	<p>1- Est-ce que l'ENSB possède des conventions et des projets de recherche en coopération avec des institutions internationales ?</p> <p>2-Est-ce que ces projets de recherches sont –ils piétinants ?</p>	<p>1- List of participants, table of contents in Prima full proposal template technical annex part 2, version 1.0 – 13 may 2019</p> <p>2- Note du ministère direction de la recherche « Ciblage des priorités ».</p> <p>3- liste des projets de recherche nationale et internationale par</p>	<p>Directeur-adjoint des systèmes d'information et de communication et des relations extérieures</p>	<p>3</p> <p>3</p> <p>3</p>

		<p>3-Est-ce que ces projets sont-ils dans des domaines diversifiés ?</p> <p>4-Est-ce que ces conventions sont-ils avec plusieurs partenaires internationaux ?</p> <p>5- Est-ce que le statut de collaboration est-il défini dans les conventions ?</p>	<p>domaine (annexes recherche). Deux domaines Agroalimentaire, Biotechnologie végétale.(Annexes recherche)</p> <p>4- Deux conventions des projets de recherche avec partenaires internationaux Lituanie, Estonie.</p> <p>5-Statuts des conventions de partenariat</p>		<p>2</p> <p>3</p>
<p>3.2.3. la mobilité internationale des chercheurs et/ou des artistes et l'impact des chercheurs et artistes invités sur les activités de recherche et/ou artistiques de l'établissement d'enseignement supérieur</p>	<p>Dans cette composante, il est recommandé d'analyser la mobilité internationale des chercheurs/artistes ainsi que les caractéristiques équivalentes du personnel enseignant, et de prêter attention à la dynamique du nombre et du ratio du personnel académique sortant et entrant : nombre et ratio, durée des visites (catégorisation), variété des finalités des visites, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • présentation lors d'un séminaire, d'une conférence ; • activités d'enseignement (Erasmus, projets, etc.) ; • recherche/enseignement ; • participation à un groupe international d'experts, une commission, etc. - précisez ; • Autre. 	<p>1-Est-ce que l'ENSB assure la mobilité des chercheurs à l'international ?</p> <p>2-Est-ce que l'ENSB assure la mobilité des chercheurs Co-encadrent des thèses avec leurs homologues étrangers ?</p>	<p>1-Bilan détaillé de la mobilité internationale du personnel académique sortant, durée des visites dans les CANEVAS 1.2.3 (1) de Stage 2018,2019.</p> <p>Arrêté n° 742 du 12 février 2019 fixant les critères de sélection d'admissibilité au programme de perfectionnement a l'étranger « article 16 ».</p> <p>2- Un seul projet Co-encadré.</p>		<p>3</p> <p>1</p>

--	--	--	--	--	--

L'évaluation des exigences des liens internationaux et le caractère des activités de recherche et leur conformité avec les dispositions de ministère de l'enseignement supérieur Algérien en matière de recherche scientifique a porté sur trois critères principaux comme vous pouvez le constater sur le tableau en haut. La note globale calculée en ce qui concerne cette partie est égale à **2** sur une échelle variant de 1 à 4. La note calculée dépasse légèrement la moyenne. Ce constat révèle l'insuffisance de la politique de la recherche scientifique. La faiblesse des notes de certains critères avec une note minimale de 1 affectent considérablement le résultat global du critère, cette faiblesse est dû principalement à la dépendance des établissements de l'enseignement supérieur au ministère, il faut savoir aussi que l'ENSB est une jeune école ce qui explique le faible nombre de conventions et collaborations.

Le plan d'action stratégique du ministère de l'enseignement supérieur en ce qui concerne la recherche sur le plan National ou régional (maghrébin, africain, méditerranéen) En cours création (Notification des projets de recherche nationale-internationale : annexes recherche).

Les recherches menées sont pertinentes et répondent aux besoins de progression académique et aux attentes en matière de développement régional. Le ministère lance des projets de recherche pour faire pousser le développement et pour accentuer l'internationalisation de la formation et de la recherche, et pour la mise en œuvre de projets de coopération internationale.

L'ENSB a élaboré des conventions et des projets de recherche en coopération avec des institutions internationales tel que les deux projets de recherches PRIMA : Les activités de recherche et d'innovation de prima sont soutenues par un engagement fort en matière de réseautage international et sont ouvertes à l'action combinée à la collaboration entre chercheurs, agences gouvernementales.

Ces projets de recherches sont évalué au niveau du ministère par direction de la recherche « Ciblage des priorités » et c'est suite à cette évaluation qu'on peut définir la pertinence de ses derniers. Ces projets s'inscrivent dans des domaines diversifiés.

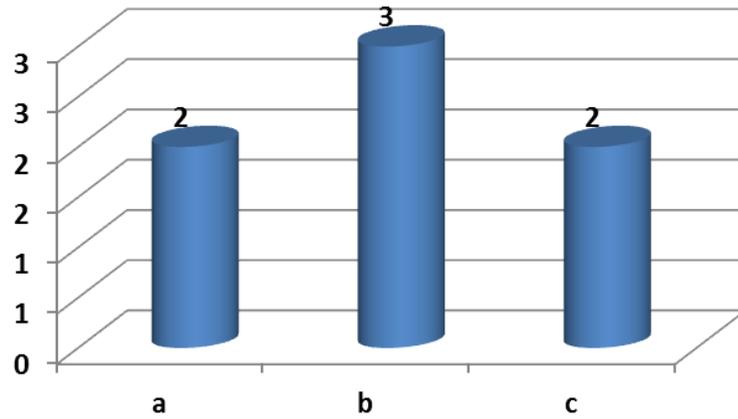
Des conventions dont le statut de collaboration est défini sont élaborées avec plusieurs partenaires internationaux tels que les deux conventions des projets de recherche avec partenaires internationaux Litvaniens et Estoniens.

L'ENSB assure la mobilité des chercheurs à l'international comme montre le Bilan détaillé de la mobilité internationale du personnel académique sortant, durée des visites dans les CANEVAS 1.2.3 (1) de Stage 2018,2019.

L'ENSB assure aussi la mobilité des chercheurs, Co-encadrent des thèses avec leurs homologues étrangers le cas du Co encadrement thèse projet TASSILI.

Analyse SWOT : Principales forces et faiblesses du domaine de la gestion stratégique

A



B

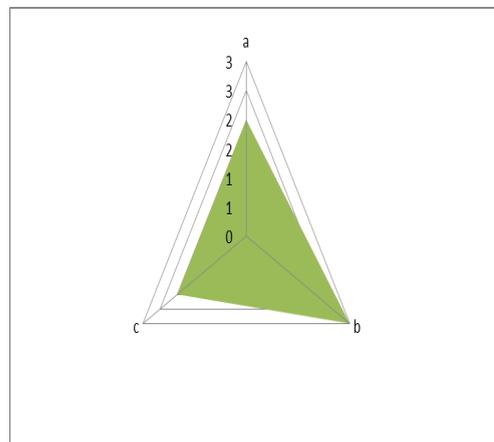


Figure : Représentation graphique des notes relatifs à la pertinence des activités de recherche et/ou d'art au sein de l'ENSB

- a) 3.1.1. alignement des activités de recherche (recherche appliquée) et/ou d'art avec la mission et les documents stratégiques de l'établissement;
- b) 3.1.2. alignement d'activités de recherche (recherche appliquée) et/ou d'art (et programmes d'études de cycle 3) avec les priorités du développement économique, culturel et social national et/ou régional
- c) 3.1.3. impact des partenaires académiques, sociaux et commerciaux sur les activités de recherche (recherche appliquée) et/ou artistiques de l'établissement d'enseignement supérieur.

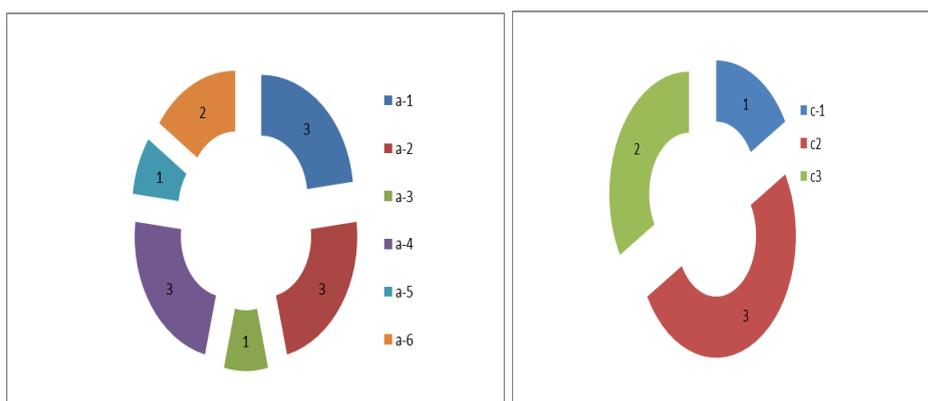


Figure : Représentation graphique des pourcentages relatifs aux détails des réponses aux points a (3.1.1) et c (3.1.3).

a-1- Est-ce que les domaines de recherche scientifiques sont pertinents par rapport à la mission et les objectifs stratégiques de l'ENSB ?

a-2- Est-ce que les recherches menées sont pertinentes et répondent aux besoins de progression académique et aux attentes en matière de développement communautaire, dans le cadre des plans stratégiques nationaux et régionaux?

a-3- Est-ce que l'ENSB développe des mécanismes pour mesurer l'impact de la recherche scientifique et technologique sur son environnement.

a-4- Est-ce que l'ENSB assure une certaine dynamique à travers : la publication des résultats des travaux de sa recherche ; l'organisation et participe à des manifestations scientifiques ?

a-5- Est-ce que l'ENSB a mis en place un système d'évaluation interne de ses activités de recherche ?

a-6- Est-ce que l'évolution de la recherche au niveau des laboratoires est évaluée ? Est ce qu'il l'ENSB a mis en place des structures de pilotage qui garantissent le bon fonctionnement et le suivi des activités de recherche ?

c-1- Est-ce que l'ENSB possède des conventions et des projets de recherche en coopération avec des institutions internationales ?

c-2- Est-ce que l'ENSB possède des conventions et des projets de recherche en coopération avec des institutions nationales ?

c-3- Est-ce que l'ENSB possède des conventions et des projets de recherche en coopération avec des partenaires socio-économiques ?

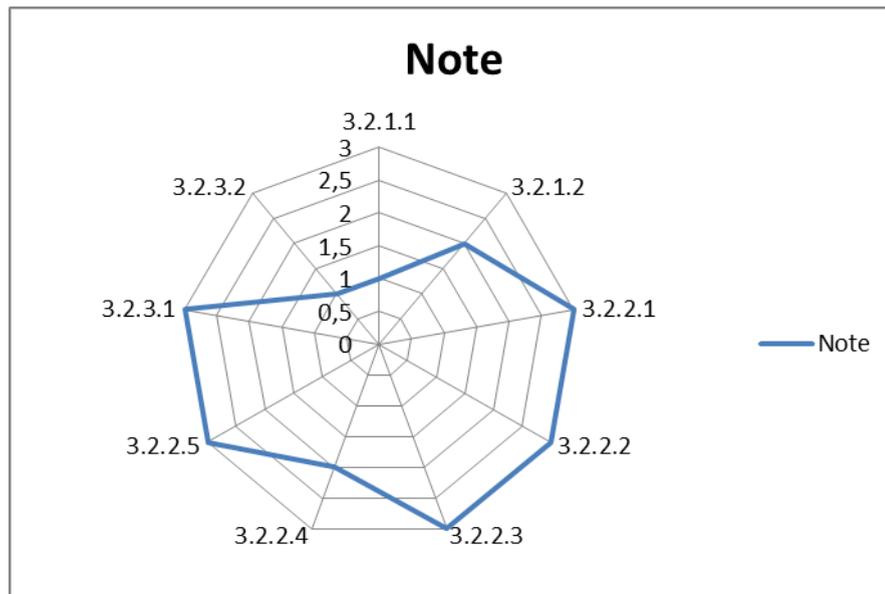


Figure : Représentation graphique des notes relatifs aux Les liens internationaux et le caractère des activités de recherche et leur conformité avec les dispositions de ministère de l’enseignement supérieur Algérien en matière de recherche scientifique.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Les domaines de recherche scientifiques sont pertinents par rapport à la mission et les objectifs stratégiques de l’ENSB. - Les axes de recherches menés sont pertinents et répondent aux besoins de la progression académique et aux attentes en matière de développement communautaire, dans le cadre des plans stratégiques nationaux et régionaux. - L’ENSB assure une certaine dynamique à travers la publication des résultats des travaux de recherche ; l’organisation et la participation dans les manifestations scientifiques - Une partie du travail du pilotage qui garantissent le bon fonctionnement et le suivi des activités de recherche au niveau de l’ENSB est assuré par le CL, le CSE et le CSD. - Le programme d’étude du troisième cycle et les projets de recherche sont en adéquation 	<ul style="list-style-type: none"> - Le développement des mécanismes pour mesurer l’impact de la recherche scientifique et technologique sur son environnement. - La mise en place d’un système d’évaluation interne plus pertinent des activités de recherche au sein de l’ENSB. - Manque d’une base de données contenant toute information utile pour la détermination d’indicateurs des activités de recherche (projets de recherche, publications, brevets, ressources humaines,...). - Manque de visibilité des activités de recherche sur le site web de l’école. - Pauvreté en termes de conventions et de projets de recherche en coopération avec des institutions internationales. - Le manque de plan d’action stratégique de recherche sur le plan régional affecte la qualité et la méthode de recherche, qui peuvent ne pas être complètement identiques aux

<p>avec le programme du premier et du deuxième cycle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ENSB élabore des conventions pour des projets de recherche en coopération avec des institutions nationales et des partenaires socio-économiques dans les différents domaines de leurs activités. - L'ENSB élabore des projets de recherches et de formation de coopération internationale. - L'ENSB assure une mobilité de ses chercheurs et a signé des conventions de gestion de la mobilité internationale bilatérale. 	<p>objectifs fixés par le ministère de l'enseignement supérieur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible collaboration internationale en termes de codirection de thèses.
<p style="text-align: center;">Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projection et ouverture à l'international (Projet de recherches, conventions, etc) ; - Le projet QUALS offre à l'ENSB une opportunité de s'ouvrir aux universités Lituanienne et Estonienne - L'emplacement de l'ENSB lui offre l'opportunité d'établir des collaborations avec le secteur socio-économique surtout dans le domaine pharmaceutique (Constantine est considéré comme un pôle pharmaceutique). - Le potentiel humain est un grand atout pour l'ENSB : personnel jeune, enseignants chercheurs jeunes. 	<p style="text-align: center;">Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autonomie assez limitée des établissements de l'enseignement supérieur ; - Présence de lacunes dans la législation en termes de recherche, ce qui empêche le développement.

Analyse PESTEL et l'analyse SWOT :

Pour effectuer un diagnostic d'un établissement en vue d'élaborer une stratégie, l'analyse porte sur plusieurs angles. Tout d'abord les composantes internes, puis les variables externes qui peuvent avoir un impact, positif ou négatif, sur votre entreprise. Il fournit un point de vue global sur l'environnement d'un établissement. C'est dans cette deuxième partie que s'inscrit la méthode PESTEL en apportant un cadre d'analyse. L'analyse PESTEL est utilisé conjointement avec la matrice SWOT, car grâce à cette méthode on peut facilement déterminer les opportunités et le menaces

A l'instar du modèle de Porter (les 5 forces), L'objectif de ce modèle est d'évaluer l'influence des facteurs externes sur l'établissement étudié. Le point de départ indispensable pour toute étude sur l'environnement de l'établissement.

PESTEL est l'acronyme des 6 types de facteurs formant un cadre d'analyse de l'environnement externe :

Politique : ensemble des décisions prises par les gouvernements nationaux et instances internationales (comme les décisions de l'Union européenne, de l'OMC...) qui fixent de nouvelles règles du jeu.

Economique : état de santé macro-économique (taux de croissance, confiance des consommateurs, inflation...) qui crée des tendances de fond en matière de niveau de consommation.

Socioculturel : évolution de la population et de ses caractéristiques (démographie, pyramide des âges, nouveaux comportements socioculturels...) générant, entre autres, de nouveaux comportements d'achats.

Technologique : les avancées et innovations technologiques qui viennent fragiliser le leadership technique des acteurs en présence ou bien créer de nouvelles opportunités.

Écologique (ou Environnemental) : les réglementations et contraintes écologiques, les nouvelles normes édictées par les positions prises en matière de développement durable.

Légal : évolution du cadre réglementaire et législatif (droit du travail, droit du commerce...). Avec des impacts de tout ordre pouvant créer des charges supplémentaires, des lourdeurs administratives, des accès restreints à certains marchés, etc.